

**Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
Scientifique**

Université de Jijel -Mohamed Seddik ben Yahya-

Faculté des lettres et des langues

Département de langue et littérature française



Mémoire présenté en vue de l'obtention du diplôme de master

Option : Science des textes littéraires

**Analyse discursive d'une écriture de soi
dans Terre des hommes
d'Antoine de Saint Exupéry**

Présenté par :

**HARID Djoweyda
Sami**

Sous la direction de :

M. MEKEDEM

Membre de jury :

Président : M. RADJAH Abdelouaheb

Rapporteur : M. MEKEDEM Sami

Examineur: M. BAAYOU Ahcène

2016/ 2017

À mes parents, la prunelle de mes yeux.

Remerciements

Tout d'abord, merci Dieu pour le courage que vous m'accordez à chaque instant, pour le savoir dont vous ne m'avez pas privée, et pour la volonté que vous m'avez donnée pour que je puisse achever ce modeste travail.

Pour commencer, je veux adresser mes sincères remerciements à mon directeur de recherche monsieur Mekedem Sami, qui s'est montré à la hauteur de sa responsabilité en m'accordant une part de son temps précieux, pour l'intérêt et l'attention qu'il a porté à ce travail, pour ses remarques pertinentes, ses conseils et surtout ses encouragements tout au long de la rédaction du mémoire.

Je tiens également à remercier les membres du jury qui se donnent la peine d'évaluer ce modeste travail, ainsi que mes enseignants de cycle de formations avec qui, j'ai partagé des moments d'instruction durant des années entières. Merci aussi à ceux qui m'ont accordé des conseils précieux lors des moments de désespoir en attisant en moi la volonté d'entamer ce travail sans même qu'ils ne s'en rendent compte : monsieur Radjah Abdelouaheb, et madame Adjroud Ahlem, sans lesquels, cette recherche n'aurait pas vu le jour.

Mes vifs remerciements vont aussi aux membres de ma famille et à leur tête mes chers parents, qui étaient toujours présents dans ma vie en m'inondant de tendresse et en veillant à mes moindres besoins. Pour leur témoigner ma profonde reconnaissance je n'ai qu'à réussir mes études et leur procurer la joie de me voir évoluer et avancer dans la vie.

*« C'est par le dépassement de soi que
L'on devient un Homme »*

Antoine de Saint Exupéry.

Table des matières

Introduction générale.....10

- 1- Antoine de Saint Exupéry : écrivain / aviateur.....11
- 2- Terre des hommes : histoire d'une vie / réflexion sur le monde.....12

Première partie : Approche discursive du roman

Chapitre I : observations théoriques et marques d'énonciation

- 1- Le discours comme notion.....18
- 2- Entre énoncé et énonciation.....21
- 3- Actants d'énonciations dans Terre des hommes.....23
 - 3-1 Entre énonciateur et locuteur.....23
 - 3-2 Le sujet de l'énonciation et le sujet de l'énoncé.....25
- 4- La scénographie ou scène d'énonciation.....27
 - 4-1 Inassignable contexte ou la boucle d'énonciation.....30
 - 4-2 L'empreinte sociale dans l'énoncé.....32

Chapitre II : Forme d'une hétérogénéité et ambiguïté discursive

- 1- Formes du discours.....36
 - 1-1 Le discours direct.....36
 - 1-2 Le discours indirect.....39
- 2- Aspect dialogique et monologique.....41
 - 2-1 La séquence dialogique.....42
 - 2-2 Le monologue : un langage intérieur.....44

Deuxième partie : une forme d'écriture pour un procédé discursif

Chapitre I : L'autobiographie comme mode d'écriture

1- L'autobiographie.....	52
1-1 Origine et évolution.....	52
1-2 Le pacte romanesque dans le roman.....	56
2- Variations énonciative : du discours au récit	59

Chapitre II : Les déictiques dans Terre des hommes

1- Les déictiques personnels.....	66
1-1 Le « je » représentant d'une individualité.....	66
1-2 Le « nous » représentant d'une collectivité.....	68
1-3 Le « tu » entre destinataire et personnage.....	70

Conclusion générale.....	74
---------------------------------	-----------

Bibliographie.....	77
---------------------------	-----------

Résumés.....	81
---------------------	-----------

Introduction générale

Effectuer une étude énonciative sur un texte exupérien nous semble un champ d'étude des plus intéressants car cela demande non seulement une prise en considération des différents procédés linguistiques employés par l'écrivain et qui assurent la composition formelle, mais également une prise en compte du contenu sémantique de l'œuvre. Nous essayons ainsi de faire un rapprochement entre sa forme et son contenu en s'efforçant de mettre en exergue les instances discursives et les marques d'énonciation.

La majorité des linguistes tel que Dominique Maingueneau et Emile Benveniste tentaient de prendre la littérature comme un nouveau domaine de recherche qui compose, avec d'autres diverses disciplines, un enrichissement pour la linguistique, cette interdisciplinarité est surtout marquée par le fait que la linguistique s'intéresse à l'écriture et les processus de la création littéraire.

Notre étude sera une étude linguistique, orientée vers les divers aspects de l'insertion du discours de l'auteur dans un corpus littéraire. Nous allons nous pencher aussi sur l'acte de l'énonciation au sein de l'écriture de soi dans *Terre des hommes* d'Antoine de Saint Exupéry. Il est évident que l'écriture de soi dans la littérature porte sur le fait de raconter sa propre vie ou uniquement un épisode de celle-ci. Elle permet de prendre du recul par rapport à soi même pour voir clair en son âme et se connaître et se dénoncer par la suite. Bien qu'elle existe depuis longtemps, elle n'a pas disparu de la scène littéraire de l'époque moderne. En effet, à l'intérieur de notre corpus, l'auteur rend hommage à ses amis qui lui ont été aussi des camarades ayant comme lui, l'aviation pour métier. En racontant des événements tirés de ses expériences professionnelles, il met en relief le courage et la bravoure de ses camarades. Toute l'intrigue de l'histoire est nouée autour de leurs actes héroïques lors de l'accomplissement de leur tâche qui se résume dans la transmission du courrier au sein de la Société Latécoère, à une époque où le progrès technique n'a pas encore atteint son apogée. Certes cet héroïsme n'a rien à voir avec les exploits guerriers mais il n'en diffère pas complètement dans la mesure où les aviateurs mènent des combats acharnés contre la nature et ils y risquent leur vie en renonçant au confort du quotidien pour le bien de la communauté voire de l'humanité toute

entière. Lors de la lecture de ces histoires rassemblées nous pouvons discerner le caractère exceptionnel des événements racontés qui d'une façon où d'une autre témoignent de la grandeur humaine que l'écrivain traite comme le noyau de ses œuvres.

1- Antoine de Saint Exupéry : écrivain-aviateur

Antoine de Saint Exupéry, écrivain français de premier ordre, peint dans ses œuvres l'image de ses jours d'antan parmi sa famille professionnelle. Il fait souvent de l'écriture de soi, lors de sa création littéraire, un excellent allié qui l'aide à revenir dans le temps à ses moments vécus dans le monde de l'aviation. IL emploie des descriptions courtes mais porteuse d'un sens profond qui renforce l'articulation de l'image dans l'imaginaire de ses lecteurs pour leur plus grand plaisir. Même si ses écrits revêtent un aspect autobiographique, ils reflètent la société de l'entre-deux guerres dans laquelle il a vécu et surtout témoignent d'une période de l'histoire de l'aviation-postale qui marque notre corpus *Terre des hommes*.

Antoine de Saint Exupery, écrivain-aviateur, voit le jour à Lyon en France, le 29 juin 1900, il a grandi au sein d'une famille issue de la noblesse française dans laquelle il a manifesté sa fascination pour les avions dès son plus jeune âge. Cependant il a développé un goût pour la littérature lors des lectures de sa mère qui le réunit avec son frère et ses trois sœurs. Il restera marqué par les Contes d'Anderson toute sa vie. Etonnement, ses résultats scolaires décevants ne l'avaient pas empêché de se consacrer à l'écriture et de remporter le prix de narration de son lycée.

Comme il n'a pas réussi son concours de l'Ecole navale, il s'inscrit aux cours de l'Académie des Beaux-arts où il souhaite devenir architecte. Il décide, par la suite, de rejoindre un régiment d'aviation de Strasbourg pour passer le service militaire. Des années plus tard, après un accident d'avion, il arrête momentanément ses activités de vols jusqu'à 1926 où il assure le transport du courrier entre Toulouse et Dakar. En effet, cette partie de sa vie l'avait tellement marquée qu'il la rapporte dans l'ensemble de notre corpus dont l'histoire s'étend sur environ dix ans.

Il cherche ensuite à s'engager comme pilote d'avion de combat lors de la seconde guerre mondiale mais ses problèmes de santé et ses accidents récurrents font en sorte qu'il accomplisse des missions mineures dans le cadre des inspections aériennes, au cours d'une d'elles, son avion disparaît à jamais le 31 juillet 1944 dans les régions méditerranéennes.

Antoine de Saint Exupéry n'a pas seulement marqué le monde d'aviation mais également celui de la littérature. Cet homme de lettres françaises est une plume rare et sans pare. Un brin poète, il s'est fait connaître et reconnaître dans les milieux mondains et littéraires parmi des écrivains et éditeurs tel qu'André Gide, Jacques Rivière, Gaston Gallimard et autres. En s'inspirant de son vécu et des événements qui ont marqué son époque, il combine le fictif et le réel pour créer un tout harmonieux, esthétique et quasiment poétique.

La production littéraire d'Antoine de Saint Exupéry est largement influencée par sa vie professionnelle mais cela ne fait pas disparaître la fiction et l'imagination de l'ensemble de ses écrits. Son tout premier livre est une nouvelle portant le titre de *l'Aviateur* suivi par la parution d'un roman *Le Courrier Sud*, livre nourri de ses expériences et ses émotions de pilote représenté par un personnage fictif. Son deuxième roman *Vol de nuit* est salué par André Gide et a obtenu le prix Fémina, dès lors il est reconnu comme homme de lettres. Ce livre lui était un grand succès et a donné lieu à plusieurs traductions et adaptations au cinéma. Il est l'auteur de bien d'autres essais, romans et nouvelles.

2-Terre des hommes : histoire d'une vie / réflexion sur le monde

Notre corpus *Terre des hommes*, sur lequel nous allons travailler, est le troisième livre de son auteur publié pour la première fois en 1939 et qui lui a valu le Grand prix du roman de l'Académie française, après *Vol de nuit* et *Courrier Sud*. L'histoire du roman est répartie sur huit chapitres régie par le système du discours. Nous constatons que le roman est teinté d'une réflexion profonde et d'une philosophie propre à l'écrivain seul. Une certaine méditation sur les valeurs

humaines et la relation de l'Homme avec la nature, c'est ce qui épargne à ce livre d'être rangé parmi les œuvres ayant un aspect documentaire.

Au début, le personnage principal nous fait part du commencement de sa carrière en tant que pilote de ligne au sein de la Société Latécoère, et de ses inquiétudes des premiers vols pour assurer le courrier Toulouse-Dakar. Les conseils et le soutien moral de son ami Guillaumet lui ont été une sorte d'apaisement. Ensuite, il nous fait part aussi des aventures qu'avait connues Mermoz lorsqu'il était chargé d'explorer les terres de l'Amérique du Sud, après une dizaine d'années de travail dur il y est disparu à jamais.

La plus étrange de toutes les aventures peut-être, était celle de Guillaumet quand une tempête de neige l'avait tabassé en pleine montagne des Andes. Ces camarades ont beau fouillé par avion les amoncellements mais en vain, il avait fait preuve d'un courage hors du commun en luttant tout seul contre la mort. Malheureusement, sa persévérance et sa patience n'étaient pas suffisantes pour vaincre la fatalité. Son retour parmi ses camarades était si éphémère que le soir même ils ont veillé son corps.

Par la suite, le personnage principal dresse une description de la planète vue du ciel aux commandes de l'avion en considérant celle-ci comme un outil qui n'a pas beaucoup d'importance, on prend à tort cette machine pour un but en lui-même, alors que ce n'est qu'une invention établie pour le service de l'homme. Elle forge son regard critique sur sa condition, son être et l'univers dont il est issu et dans lequel il progresse. Une fois au désert, il est sous le charme de ce nouveau territoire de la Mauritanie, puis il nous rapporte une série d'anecdotes sur son séjour à Cap-Juby parmi les maures.

Lors d'un autre vol sur la Méditerranée, le personnage-narrateur est accompagné de son mécanicien André Prévot. A bord de leur avion, ils n'avaient pas pu faire face à la tempête et les secousses violentes ont causé leur chute dans le Sahara libyen. Loin de tout être humain et ne repérant aucun refuge, ils étaient sujets

à des souffrances sans bornes. Pendant plusieurs jours ils ont faillit mourir de soif jusqu'au point de tomber dans des hallucinations.

Vers la fin, il dresse une réflexion sur l'homme, sur les horreurs de la guerre et sur l'importance de la paix et la liberté dans la vie de chacun.

Antoine de Saint Exupéry ne néglige pas dans notre corpus le cotée philosophique que ses lecteur avaient l'habitude de retrouver dans ses écrits.

Nous avons choisi précisément ce corpus et ce thème pour des raisons que nous pouvons résumer comme suit :

En premier lieu, ce roman est porteur d'un univers bien exceptionnel, celui des aviateurs que l'on ne retrouve pas fréquemment dans les autres textes littéraires, que ce soit des romans, des nouvelles ou autres. La description et les marques du réel nous retiennent de façon à nous sentir voyager, au fur et à mesure de la lecture, d'une page à l'autre d'un chapitre à l'autre au quatre coins du monde. Absorbés par des évènements étranges et dangereux nous ne pouvons rester indifférents devant l'embarras et les inquiétudes des personnages lors des différentes menaces de leurs vies. Nous ne pouvons pas ne pas rester ébahis devant leur courage inouï dont ils ont fait preuve lors de leurs tentations de survies.

En second lieu, nous étions fascinés par la noblesse du message que l'auteur voulait nous communiquer. Nous avons pu discerner sa défense des valeurs humaines tels que l'amitié, la camaraderie, la responsabilité et autres. Son inclination pour tous ce qui relève de l'espoir et la liberté, sa vision de l'homme et du monde sont bien ficelés à partir d'un lyrisme propre à lui. Nous avons aussi tant apprécié l'importance qu'il donne aux choses précieuses aux yeux de l'être humain et qui sont inestimable à aucun prix.

Enfin, ce qui nous a incité à faire de ce roman le centre de notre modeste recherche, c'est le fait que le roman est éclatant de réalisme et plein d'aventures sidérantes. Il nous révèle une période particulière de l'histoire, celle des prémices de l'aviation et de l'aéropostale. Vivant dans un monde où la technologie a pris le

dessus, nous sommes loin de penser à ces commencements techniques, aux difficultés surmontées, et aux sacrifices de ces grands hommes.

Grâce à la littérature ou plutôt à l'écriture de soi et tout particulièrement à *Antoine de Saint Exupéry*, le quotidien et les exploits des pionniers de l'aviation postale, qui sont considérés comme de véritables héros, nous sont rapportés. L'écriture de soi, ce genre littéraire est des plus diversifié et il implique le recours de l'écrivain à l'énonciation pour raconter sa vie. Ainsi, des questions qui nous taraudent l'esprit méritent d'être posées :

- Comment se manifeste l'acte de l'énonciation à travers l'écriture de soi dans ce roman ?
- Quel est l'enjeu du discours et ses ambiguïtés en parallèle avec le récit autobiographique ?

Nous allons essayer de répondre à ces interrogations tout au long de notre étude. Pour bien mener notre recherche nous allons nous baser principalement sur les travaux des théoriciens Dominique Mainguenu et Emile Benveniste qui ont amplifié leur champs d'étude et effectué des analyses du discours dans les textes littéraires. Nous allons aussi nous référer aux travaux du théoricien Philippe Lejeune qui s'est intéressé aux écrits autobiographiques.

Notre travail s'étendra sur deux principales parties. Dans la première partie, et qui contiendra deux chapitres, nous tenterons de définir certaines notions théoriques et démontrer comment l'auteur a mis en place certaines pratiques discursives et assimiler la structure du roman à travers le système d'énonciation. Dans un autre chapitre, nous nous focaliserons sur la présence des dialogues et monologues présents dans les différents chapitres du roman dans le but d'éclairer leurs juxtaposition. Dans une deuxième partie nous tenterons de définir l'autobiographie et dresser un aperçu historique sur sa genèse dans la littérature française et étudier le pacte romanesque du roman et dans un dernier chapitre nous aborderons les déictiques personnels et leurs valeurs dans notre corpus.

Première partie

Approche discursive du roman

Chapitre I

Observations théoriques et marques

d'énonciation

1- Le discours comme notion

Le mot discours porte plusieurs significations dans la mesure où il se met en usage de plusieurs manières. Mais il comporte généralement deux acceptions dont la première appartient au champ de la linguistique et la seconde à notre langage de tous les jours :

Le DISCOURS, entité théorique qui reste en tout état de cause mystérieuse, se superpose donc au *discours*, notion de langage quotidien qui ne désigne rien d'autre qu'une suite de phrases dont les bornes sont posées, plus ou moins explicitement, par ceux qui les ont produites. Si le discours n'a aucune propriété particulière, le DISCOURS, en revanche, est supposé pouvoir expliquer des phénomènes divers, anaphore inter-phrastique, usages des connecteurs, choix des temps verbaux, etc. ¹

Les deux significations se complètent et nous essayerons de faire une analyse du discours tenu par Antoine de Saint Exupéry dans notre corpus en se référant à une analyse des unités qui le composent.

Cette notion de discours est reprise pas mal de fois par les théoriciens dans le souci de fournir une définition plus ou moins claire. Selon Jean-Michel Adam, le discours est :

Un énoncé caractérisable certes par des propriétés textuelles, mais surtout comme un acte de discours accompli dans une situation (participants, institution, lieu, temps) ; ce dont rend bien compte le concept de « conduite langagière » comme mise en œuvre d'un type de discours dans une situation donnée ²

Comme nous venons d'objecter, l'une des acceptions de cette notion est liée au domaine des sciences du langage, elle est même très utilisée et fait un objet

¹ REBOUL et MOESCHLER, Pragmatique du discours, de l'interprétation de l'énoncé à l'interprétation du discours, Armand collin, Paris, 1998, P. 36

² ADAM Jean-Michel, Elément de linguistique textuelle, éd.Mardaga, P.23

d'étude de Dominique Mainguenu qui lui attribue des caractéristiques et des traits essentiels.

Le discours, selon Dominique Maingueneau, peut être inclus dans un interdiscours où il prendra sens en joignant d'autres discours, ainsi toute interprétation d'énoncé ne se fait qu'en mettant en évidence sa relation avec d'autres. Cela reflète les études sur l'intertextualité et l'architextualité de Genette qui est une sorte d'activité discursive.

Quand le fait littéraire est considéré comme un discours le postulat supposant que l'œuvre n'a aucun lien avec le monde extérieur est remis en cause. Le fait de s'exprimer « le dire » est ses conditions traverse ce qui est dit, qui à son tour renvoie à ses mêmes conditions d'énonciation qui se résume dans le statut de l'écrivain et sa place qu'il détient dans le monde littéraire, ses réalisations littéraires dans lesquelles sont véhiculées les énoncés. Puisque littérature et énonciation qui donne forme à un monde sont étroitement liées, le discours ne se limite pas à une intension d'écrivain, à partir d'un intertexte il véhicule une position, une certaine construction progressive et identité énonciative. L'énonciation tient un lien aussi fort avec la parole, d'où elle peut venir, à qui elle s'adresse, par quel moyen esthétique, en quelles circonstances spatiaux-temporelles, elle ne peut en échapper. Tout cela est pris en compte par l'écrivain et il en est tout à fait conscient.

La parole ne peut cesser de répondre à des normes et il n'est plus d'usage de prendre le texte comme entité détachée de son contexte. Ce n'est le fait de prendre en considération la communication littéraire qui va empêcher l'accès au sens caché au fond de l'œuvre, le système énonciatif se montre alors le moteur et l'enjeu qui conditionne l'énonciation.

Certainement la littérature prétend offrir des œuvres qui dépassent leurs contextes de production mais au moment où le roman est étudié à travers ce dispositif d'énonciation, le contexte extérieur auquel il se rapporte ne représente qu'une sorte de leurre. D'une part, il ne peut être conçu comme étant un

« agencement de contenu ³ » facilitant l'expression de façon implicite ou explicite des idéologies, son contenu est conditionné par son énonciation.

Le texte lui-même gère et entretient son propre contexte et ce dernier ne pourrait se placer à l'extérieur. Son contexte est une partie prenante du monde qu'il représente. Cet univers de choses existantes ne peut être séparé de la représentation en image dans l'œuvre littéraire pour la simple raison qu'elle est elle-même une activité qui comporte un discours sur un monde dans lequel elle gère sa présence.

Selon D. Mainguena, il serait plus propice de ne pas mettre l'œuvre en relation avec des instances dont elle est loin comme par exemple des classes sociales, des faits historiques, des singularités individuelles et psychologiques, etc.

Traiter le roman en prenant le discours comme un centre d'intérêt pousse à réfléchir sur ses rites d'écriture, le lexique employé, et les scènes d'énonciation qu'il contient.

En donnant cette nouvelle forme au contexte, cela implique une démarcation des anciennes réflexions sur la création littéraire, l'écrivain est avant tout un homme qui voulait se faire connaître par le biais de l'écriture. En écrivant, il a l'intention d'adresser un message. Il entreprend son activité d'écriture en suivant un processus linéaire à partir de son besoin de s'exprimer, il confectionne un monde porteur d'un sens et choisit le genre et le support, après la rédaction et le moyen de diffusion, ensuite une découverte d'un destinataire et enfin la reconnaissance de son talent littéraire. Ce schéma peut laisser place à un autre, celui du dispositif communicationnel en intégrant l'auteur, le lecteur et le texte tout en considérant le genre comme une partie du message, qui combine la vie de l'auteur et son statut comme écrivain qui pense sa subjectivité en la joignant à son activité d'écriture.

La reconnaissance littéraire d'une œuvre n'est pas un hommage ou une bénédiction, elle organise les processus de constitutions des œuvres à travers son

³ MAINGUENAU.Dominique, Le discours littéraire, Paratopie et scène d'énonciation, Armond Collin, Paris, 2004 , P34

mode de diffusion, cela implique que l'écrivain doit se remettre toujours aux normes de l'institution littéraire.

2- Entre énoncé et énonciation

On doit généralement à E. Benveniste la distinction entre énoncé et énonciation. Deux concepts majeurs qui sont indispensables à la compréhension de la manière dont fonctionne le langage. Selon lui l'homme se révèle à travers la langue et il laisse des traces de sa présence dans les énoncés via les marques d'énonciation qui représentent des indices facilitant le repérage de celui qui parle, à qui il s'adresse et ce en quoi consiste sa visée.

« L'énonciation est cette mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation ⁴»

Si une certaine distinction peut être établie entre énoncé et énonciation, elle serait d'abord d'ordre grammatical, l'énoncé à la forme d'un participe passé qui a une fonction d'un substantif ayant la valeur du résultat de l'énonciation. Celle-ci comporte un suffixe marquant l'action et la prise en considération de l'acte et de la manière dont il se réalise, de la situation qui réside dans le temps et le lieu sans pour autant écarter l'énonciateur.

Le texte comporte des significations complexes vu que l'énoncé ne peut être immédiatement communicable, et de là une seule signification parmi tant d'autre serait décryptée « L'énonciation est aussi l'impact du sujet dans un texte ». L'énoncé est clair, il est la phrase linguistique avec tous ses éléments, et comme le mot lui-même indique, il est tous ce que l'on énonce, ce que l'on dit ou écrit pour instaurer une communication. Il peut prendre la forme d'une phrase ou bien il est conçu de manière plus générale comme « un enchaînement syntagmatique qui transcende, dépasse la dimension de la phrase et qui comprend donc le discours en tant qu'énoncé. »

⁴ BENVENISTE, Emile, Problème de linguistique générale II , P.80.

L'énonciation favorise le fait de véhiculer la vraisemblance à travers des marques particulières sans pour autant reproduire le réel tel qu'il est. Ses marques ne sont pas démunies de sens dès qu'ils se retrouvent dans un énoncé. Selon Dominique Mainguenu, l'emploi d'un *tu* par exemple à la place d'un *vous* n'est jamais anodin vu que toutes ces marques sont porteuses d'un sens bien précis, ainsi leur analyse mène à avoir accès au sens contenu dans chaque énoncé. La forme de tout énoncé est significative et indique la disposition du sujet parlant et son intention.

Dans le roman *Terre des hommes* que nous pouvons qualifier d'autobiographique, d'effectuer une analyse approfondie et cerner le réel et le fictif, ce qui était vécu et ce qui ne l'était pas.

Cette notion d'énonciation ne cesse de se développer en s'appropriant des particularités. Selon Emile Benveniste, le phénomène énonciatif n'est qu'un « grand procès qui peut être étudié sous divers aspects⁵ » et il démontre trois principaux niveaux qui se résument dans « La réalisation vocale de la langue, la sémantisation de la langue en discours et la réalisation individuelle de la langue⁶ »

Elle ne se limite pas dans la simple réalisation vocale de la langue mais aussi dans sa réalisation écrite : « L'écrivain s'énonce en écrivant, et à l'intérieur de son écriture, il fait des individus s'énoncer.⁷ »

Elle est en second lieu une opération qui consiste en la conversion de la langue en discours « L'énonciation suppose la conversion individuelle de la langue en discours (...) c'est la sémantisation de la langue qui est au centre de cet aspect de l'énonciation⁸ » ainsi chaque énoncé propose divers possibilités de sens de son contenu mais il peut être dépourvu de sens dans le cas où les conditions de sa production sont négligées. De la sorte, l'étude du roman exupérien, centrée sur les énoncés contenus dedans, nécessite la prise en considération de leur situation de production.

⁵ BENVENISTE, Emile, *Problème de linguistique générale II*, p 80

⁶ idem

⁷ Ibid, P.88

⁸ Ibid.P.81

Un autre aspect de l'énonciation se veut indispensable dans son processus, c'est l'allocutaire « Toute énonciation est, explicite ou implicite, est une allocution, elle postule un allocutaire »⁹ cet aspect dialogique est lié à l'aspect social de l'énonciation comprise comme étant « un acte de parole dans la société »

Toute énonciation porte en elle une teinte référentielle même si son contenu est fictionnel ou relève du fantastique, en reliant le locuteur au monde « Enfin, dans l'énonciation, la langue se trouve employée à l'expression d'un certain rapport au monde (...) la référence est partie intégrante de l'énonciation »

3- Actants d'énonciation dans *Terre des hommes*

3-1 Entre locuteur et énonciateur

Chez Emile Benveniste les deux notions de locuteur et énonciateur ne sont pas séparés et se trouvent mêlées. Cependant leur distinction pose différentes difficultés, le terme de l'énonciateur est utilisé davantage que celui de locuteur. Les deux termes sont mis en usage par des linguistes, sans les différencier, pour désigner celui qui produit l'énoncé, cependant certains d'entre eux emploient seulement l'un des deux.

Il y avait même tendance non seulement à confondre ces deux notions mais aussi à les considérer à tort comme synonymes, or ils renvoient plutôt à des instances différentes qui se recouvrent et se superposent dans le roman.

Selon Oswald Ducrot, une certaine distinction entre les deux notions mérite d'être établie « On m'a souvent fait remarquer, et à juste titre, que le mot énonciateur était très mal choisi, puisqu'il évoque, par sa construction morphologique, l'idée d'un fabricant de l'énoncé »¹⁰

⁹ Ibid.P.82

ONO, Aya, *La notion d'énonciation chez Emile Benveniste*, Lambert-Lucas, Limoge, 2007

¹⁰ Oswald Ducrot, E.H.E.S.S. Paris, Quelques raisons de distinguer locuteur et énonciateur, disponible sur : http://www.hum.au.dk/romansk/polyfoni/Polyphonie_III/Oswald_Ducrot.htm

Alain Rabatel. Retour sur les relations entre locuteurs et énonciateurs Des voix et des points de vue. M. Colas-Blaise, M. Kara, L. Perrin. Des voix et des points de vue, Sep 2008, Luxembourg, Luxembourg. Ceted, Université de Metz, pp.357-373, 2010, Recherches linguistiques

Bovarie Mouna, les procédés de modalisation dans l'œuvre romanesque de Jules Verne sur : http://www.memoireonline.com/01/08/873/m_procedes-modalisation-oeuvre-romanesque-jules-verne-michel-stroff6.html

Pour mettre en évidence cette nuance, Ducrot prend l'énonciateur pour celui qui assume la responsabilité du discours qui n'est pas forcément le sien, de ce qui doit être dit et de la manière de le dire.

En orale la tâche d'attribuer le discours à son responsable est plus facile qu'à l'écrit, dans ce dernier cas, le recours au discours rapporté est une stratégie adoptée par chaque écrivain, et c'est bien là que réside la complexité d'identifier l'énonciateur, son ambiguïté fait en sorte qu'il soit incertain ou multiple.

Ainsi, dans notre corpus, lorsque l'auteur nous livre l'aventure de Guillaumet qu'il était contraint de vivre pour accomplir son devoir professionnel, il nous livre ses paroles qui lui reviennent à la mémoire :

« C'est toujours le même pas que l'on recommence... « Ce que j'ai fait, je le jure, aucune bête ne l'aurait fait. » Cette phrase la plus noble que je connaisse, cette phrase qui situe l'homme, qui l'honore, qui rétablit les hiérarchies vraies, me revenait à la mémoire. »¹¹

Dans cet exemple il nous est possible d'observer qu'il y'a un énonciateur E qui n'est autre que l'auteur lui-même Antoine de Saint Exupery qui nous rapporte cette fameuse phrase de son ami qui, d'une façon ou d'une autre, l'avait marquée. Cependant cette même phrase est attribué à : e1, e2 qui ne sont autres que Guillaumet comme instance narratif, un personnage de l'histoire mais également une personne du monde qui a réellement prononcé ces paroles devant l'auteur lorsqu'ils l'ont retrouvé anéanti et aux bout de ses forces après une semaine de supplice loin de tout être humain dans les montagnes des Andes.

La notion du locuteur quand à elle est reprise par Ducrot qui le définit comme étant « Un être qui, dans le sens même de l'énoncé, est présenté non comme son responsable, c'est-à-dire comme quelqu'un à qui l'on doit d'imputer la responsabilité de cet énoncé, c'est à lui que réfère le pronom *je* et les autres marques la première personne »

¹¹ SAINT EXUPERY, Antoine, *Terre des hommes*, Edition LAOUADI 2012, P 63.

Comme nous avons démontré dans l'exemple ci-dessus, le E qui renvoie à Antoine de Saint Exupéry est différent du e1 et e2 qui désigne en même temps le locuteur Guillaumet à qui renvoie le pronom *je*, il est donc différent du producteur de l'énoncé E. Ainsi nous concluons :

$$E \sim L$$

$$L = e1, e2$$

Selon Ducrot le locuteur est tantôt « un être du discours » tantôt « un être du monde »¹² cette duplicité n'est pas toujours évidente et engendre bien des ambiguïtés lorsque le E ne donne aucun indice explicite sur la nature du L.

Comme le souligne Mainguenu « L'un des obstacles majeurs que rencontre toute étude des manifestations du discours rapporté, c'est sans doute le sentiment de fausses évidences »¹³

3-2- Le sujet de l'énonciation et le sujet de l'énoncé

Comme notre étude est consacrée à la pratique discursive présente dans le corpus, nous trouvons qu'il est primordial d'aborder cette instance énonciative et tenter de clarifier cette disjonction entre deux types de sujet celui de l'énonciation et celui de l'énoncé.

Selon Dominique Mainguenu la sujet parlant « joue le rôle de producteur de l'énoncé, de l'individu dont le travail physique et mental a permis de produire cet énoncé »¹⁴ cette notion effleure en quelque sorte les deux autres notions traités en haut celle de locuteur et d'énonciateur.

¹² Oswald Ducrot E.H.E.S.S. Paris, Quelques raisons de distinguer locuteur et énonciateur tiré de : http://www.hum.au.dk/romansk/polyfoni/Polyphonie_III/Oswald_Ducrot.htm

¹³ MAINGUENAU. Dominique, Hyperénonciateur et participation tiré de : http://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_2004_num_38_156_967

¹⁴ Bauvarie Mouna, Les procédés de modalisation dans l'œuvre romanesque de Jules Verne tiré de http://www.memoireonline.com/01/08/873/m_procedes-modalisation-oeuvre-romanesque-jules-verne-michel-stroff6.html

Dans les exemples suivant tirés de notre corpus nous pouvons distinguer le sujet de l'énonciation qui est « un être physique » qui a pour tâche de produire par écrit des énoncés, et dans le cas de Terre des hommes ce ne pourrait être que son auteur Antoine de Saint Exupéry. Nous pouvons identifier le sujet de l'énoncé au sujet grammatical de la phrase et qui représente aussi l'objet dont parle le sujet de l'énonciation.

1 « Alors apparurent deux jeunes filles, elles me dévisagèrent gravement comme deux juges postés au seuil d'un royaume interdits »¹⁵

2 « La plus jeune fit une moue et tapota le sol d'une baguette de bois vert, puis les présentations faites, elles me tendirent la main sans un mot, avec un air de curieux défit, et disparurent. »¹⁶

3 « J'étais amusé et charmé aussi, tout cela était simple, silencieux et furtif comme le premier mot d'un secret. »¹⁷

Lors d'une escale en Paraguay, Antoine qui est l'auteur et le protagoniste de l'histoire fait son entrée avec ses compagnons dans une maison qu'il juge mystérieuse et quasiment en ruine pour y passer la nuit. Avant même qu'ils franchissent les pas, deux jeunes filles sortent accompagnées de leur père qui finit par les recevoir.

Nous constatons qu'Antoine était intrigué par le comportement des deux demoiselles qui étaient l'objet de son attention. Ainsi dans le premier énoncé nous pouvons identifier clairement le sujet de l'énoncé qui est ces deux jeunes filles parce que c'est bien d'elles que parle l'auteur qui est à son tour le sujet de l'énonciation. « Elles me dévisagèrent » nous constatons aussi que dans ce cas le sujet de l'énoncé est responsable de l'action.

¹⁵ SAINT EXUPÉRY, Antoine, Terre des hommes, Edition LAOUADI, 2012, P.88

¹⁶ Idem

¹⁷ Idem

Dans le deuxième exemple Antoine qui est encore le sujet de l'énonciation parle seulement de la fille la plus jeune qui a eu une réaction différente de sa sœur face à lui. Elle est donc le sujet du deuxième énoncé.

Dans le troisième exemple les deux sujets sont identiques c'est-à-dire, c'est l'auteur qui émet l'énoncé dans lequel il est lui-même l'objet pour dire ce qu'il pense de la scène dans laquelle il se trouve vis-à-vis de ces deux étranges filles, des instants avant.

Les écrits autobiographiques recouvrent différents actants énonciatifs comme nous l'avons démontré et qui ne sont pas souvent semblables. Cette distinction est partie prenante de l'étude discursive de toute écriture de soi. Antoine de Saint Exupéry ne nous livre pas seulement des événements qu'il a vécus et des choses qui lui ont été arrivées mais également il nous rapporte des bribes de la vie de ces camarades à travers *Terre des hommes* et c'est bien cela qui justifie la diversité des actants énonciatifs présents dans son roman.

4- la scénographie ou la scène d'énonciation

Les différentes notions de situation d'énonciation, situation de communication, scène d'énonciation et scénographie font l'objet d'étude de Dominique Mainguenu. Certes, elles se rapprochent mais sans pour autant être identiques. « En parlant de *situation de communication* on considère le processus de communication en quelque sorte de l'extérieur, d'un point de vue sociologique. En revanche, quand on parle de *scène d'énonciation*, on le considère de l'intérieur »¹⁸

L'appellation scène d'énonciation vient de Dominique Mainguenu pour désigner une sorte de situation d'énonciation des personnages du texte romanesque ou des individus réels qui se mettent en scène en s'échangeant des énoncés entre eux. L'étude de toute scène d'énonciation nécessite un examen profond à l'intérieur du roman ou de toute sorte d'œuvre littéraire.

¹⁸ MAINGUENAU, Dominique, *Le discours littéraire, Paratopie et scène d'énonciation*, ed ARMAND COLIN, Paris 2004, P.191

Dans *Terre des hommes* nous nous retrouvons face à une situation d'énonciation où nous avons l'impression de lire des énoncés produits par des personnages tout à travers la narration. Antoine de Saint Exupéry nous raconte des épisodes de sa vie. L'auteur n'a pas choisie de mettre un personnage principal fictif comme héros de cette histoire mais plutôt nous avons un auteur-narrateur mais il laisse cette fonction de narrateur au niveau du deuxième chapitre intitulé *Les camarades* à son personnage Guillaumet qui, à un moment donné témoigne de sa propre expérience en décrivant ses tourments sans bornes auxquels il était sujet ainsi que sa lutte contre le froid et la colère de la nature. Donc, nous avons un auteur-narrateur-personnage et narrateur-personnage secondaire :

Antoine de Saint Exupéry	Antoine de Saint.Ex	Guillaumet	Antoine de Saint.Ex
Auteur	Narrateur-personnage 1	Narrateur-personnage 2	Narrateur-personnage 1
Enonciateur 1	Enonciateur 2	Enonciateur 3	Enonciateur 2

Antoine de Saint Exupéry entreprend l'écriture de *Terre des hommes* en mettant en scène un Antoine abstrait pilote de ligne chargé de raconter sa propre histoire traduisant ses ressentis liés à son milieu professionnel ensuite, dans quelques pages après, il ne tarde pas à faire passer la parole à Guillaumet son deuxième narrateur-personnage qui à son tour, entreprend une courte narration sur son étrange expérience qu'il a vécu. Néanmoins, Antoine le narrateur personnage se cache derrière un *on* impersonnel lorsqu'il parle de son personnage en le mettant en pleine action durant ses jours de disparition. Ensuite ce dernier s'empare d'un *je* révélateur pour donner plus de poids à sa narration, mais par la suite ses paroles seront mises entre guillemets.

Lorsque Guillaumet est retrouvé il dit tout ce qu'il a approuvé à l'auteur son ami, celui-ci en s'adossant l'habit d'un narrateur-personnage nous rapporte ces dires en s'effaçant derrière le *on* :

« Le moteur tourne rond, mais l'on s'enfonce. On cabre pour sauver son altitude, l'avion perd sa vitesse et devient moue : on s'enfonce toujours. On rend la main, craignant maintenant d'avoir trop cabré. »¹⁹

Ensuite c'est le tour de Guillaumet le personnage de prendre la parole :

« A trois mille cinq j'entrevis une masse noire, horizontale, qui me permet de rétablir l'avion. C'était un étang que je reconnus : La Languna Diamante. »²⁰

Il poursuit encore : « J'en fus réduit à me glisser sous la carlingue et à creuser un abri dans la neige »²¹

C'est à Antoine de rentrer en scène et reprendre le court de sa narration par la suite. Cette rupture au cours du fil de la narration a pour effet d'engendrer une diversité discursive dans le roman. Il est à signaler que la parole d'Antoine s'entrecoupe par celles des personnes de son milieu du travail sans pour autant participer à l'histoire comme étant des personnages :

« Disposez encore de deux heures essence. Réservoir de cet appareil n'est pas un réservoir standard. Cap sur Cisneros »²²

Cet exemple illustre le fait que le narrateur nous livre des paroles anonymes sans donner explicitement la source d'où ils proviennent et en même temps le lecteur comprend qu'il s'agit des camarades d'équipes ou bien de ses responsables qui lui commandent d'atterrir. Nous voyons alors que le texte est mis en scène de façon à donner l'impression au lecteur qu'il est régit par un seul personnage-narrateur mais au fil de la lecture nous nous rendons compte qu'il intègre dans son discours des propos d'autres personnages.

¹⁹ SAINT EXUPERY, Antoine, *Terre des hommes*, Edition LAOUADI, 2012, p.56

²⁰ Ibid, p.57

²¹ SAINT EXUPERY, Antoine, *Terre des hommes*, Edition LAOUADI, 2012, P.58

²² Ibid, P.43

4-1- « l'inassignable contexte » ou la boucle énonciative

Contrairement à la scène d'énonciation qui exige une étude intérieure du texte comme nous l'avons vu, le contexte de production selon Dominique Mainguenu représente la situation d'énonciation extérieure. Cela dit, nous devons prêter attention à l'auteur qui en est le producteur car en fin de compte tout texte littéraire est une création.

L'œuvre se légitime en traçant une boucle : à travers ce qu'elle dit, le monde qu'elle représente, il lui faut justifier tacitement la scénographie qu'elle impose d'entrée (...) l'œuvre trace ainsi des boucles, donnant à voir au lecteur un monde tel qu'il appelle la scénographie même qui le pose et nulle autre ²³

La boucle énonciative découle ainsi de la scénographie comme une sorte d'autojustification par le biais du texte et du monde créé à l'intérieur de celui-ci.

Selon toujours Dominique Mainguenu « La scénographie constitue (...) une irremplaçable articulation entre l'œuvre considéré comme un objet esthétique, d'une part, le statut de l'écrivain, les lieux, les moments de l'écriture de l'autre. »²⁴

IL existe donc un rapport contigu entre le milieu auquel appartient l'auteur et le langage qu'il développe dans son texte car au moment même où il entreprend l'écriture il se trouve dans un lieu d'écriture propre à lui, à ce propos Dominique Mainguenu voit que :

« Le bureau de Flaubert à Croisset ou la chambre aveugle et sourde de Proust sont ces espaces où s'institue un certain espace textuel, un cadre d'écriture qui est

²³ MAINGUENAU, Dominique, Le contexte de l'œuvre littéraire. Énonciation, écrivain, société, Paris, Dunod, 1993, P.99

²⁴ FREDERIC, Madeleine, JAUMAIN, Serge, Regards croisés sur l'histoire et la littérature acadiennes, éd. P.I.E. Peter-Lang, p. 43
dispo. sur https://books.google.dz/books?id=2OnjviSr_PEC&pg=PA43&lpg=PA43&dq=la+boucle+%C3%A9nonciative+dans+le+roman&source=bl&ots=HXjDx7C36Q&sig=3lkoqsq-ZuYbxifrXIWIK0VjNAU&hl=fr&sa=X&redir_esc=y#v=onepage&q=la%20boucle%20%C3%A9nonciative%20dans%20le%20roman&f=false

pris dans ce qu'il est censé seulement contenir.»²⁵ Ainsi, tout lieu consacré à l'écriture est pour l'auteur un lieu de repli sur soi permettant une ouverture sur le monde et il conditionne la possibilité d'une écriture. Ce contexte est inassignable en quelque sorte dans la mesure où nous ne pouvons pas nous en renseigner systématiquement sauf si nous en trouvons des traces dans des écrits qui résultent d'une investigation particulière à propos de l'auteur ou sauf si celui-ci en parle publiquement.

La difficulté de cerner ce contexte n'empêche pas qu'il y ait une situation énonciative extérieure au texte. Dans le cas d'Antoine de Saint Exupéry, il était certainement à un moment où il a pris la décision d'écrire *Terre des hommes* dans un lieu propre à lui dans lequel il avait l'habitude d'écrire comme chaque autre écrivain. Nous sommes donc face à une nouvelle situation d'énonciation externe qui instaure un processus de communication entre l'auteur et le lecteur. Chaque activité d'écriture et en particulier une écriture de soi n'aura pas lieu si l'auteur «énonciateur » ne met pas en tête qu'il s'adresse à un public comme un orateur s'adressant à un auditoire.

« Le texte est un artifice sémantiquement réticent qui organise à l'avance les apports de sens que le lecteur doit effectuer pour le rendre intelligible »²⁶ le lecteur réclame sa présence virtuelle devant l'auteur dès la constitution de l'œuvre qui à son tour, n'aura pas ce statut qu'à partir de ces cadres qui lui procure un sens.

Dans *Terre des hommes*, nous pouvons entrevoir la lueur de la présence d'un type de lecteur indéterminé supposant ainsi que le roman est destiné à tous ceux qui l'entrouvre, tous ceux qui se sont interpellé par le titre même, tous les hommes de la planète, tous les êtres humains qui existent sur cette terre sans privilégier une seule catégorie, une seule classe sociale et encore moins des individus d'une seule nation.

Les propos d'Antoine de Saint Exupéry sont destinés à un public large présent sur le globe terrestre, son message qu'il cherche à transmettre par le biais de l'écriture serait reçu par chaque lecteur qui se déploie en lui, ne serait ce qu'une

²⁵ MAINGUENAU, Dominique, *Le contexte de l'œuvre littéraire. Énonciation, écrivain, société*, Paris, Dunod, 1993, P.39

²⁶ *Ibid*, P.17

bribe de l'humanité : « Nous sommes solidaires, emportés par la même planète, équipage d'un même navire. Et s'il est bon que des civilisations s'opposent pour favoriser des synthèses nouvelles, il est monstrueux qu'elles s'entredévorent. »²⁷ Il est évident que chaque lecteur qui est le destinataire pourrait se reconnaître dans ce *nous* qui inclus aussi l'énonciateur lui-même.

4-2- L'empreinte sociale dans l'énoncé

La langue et la société sont deux entités étroitement liées l'une à l'autre et c'est dans la seconde que la première évolue mais de façon beaucoup moins lente, ce rapport fait l'objet d'étude d'Emile Benveniste, il voit ces relations comme étant évidentes et contradictoires en même temps. Selon lui, le langage représente pour l'homme le moyen de se faire rapprocher de l'autre et d'établir avec lui un lien à partir d'une transmission de messages auxquels il est sensé répondre, de la sorte le langage inclut la présence de l'autre et « la société est donnée avec le langage »²⁸ elle ne serait un ensemble homogène et ne se construit qu'en se basant sur celui-ci « Le langage est donné avec la société »²⁹ cela dit, les deux entités influencent l'une l'autre et l'existence de l'une est conditionnée par celle de l'autre et il ne serait certainement pas étrange si l'étude de l'une impliquait l'étude de l'autre car elles sont simultanément apparues : « Il semblerait que l'on puisse et même qu'on doive les étudier ensemble, puisque ensemble elles sont nées »³⁰ il est évident qu'il y a entre langue et société une certaine dépendance.

Nous constatons alors que tout ce qui relève du langage, que ce soit oral ou écrit, a tendance à ne pouvoir se détacher de la société, et si nous examinerons de plus près ce que nous avons déjà abordé à propos du sujet de l'énonciation, nous remarquerons que pour le détecter il faut revenir à des traces extra-discursives, ce domaine ne cesse de se faire explorer par l'analyse du discours et la sociolinguistique.

²⁷ SAINT,EXUPERY, Antoine, Terre des hommes, éditions LAOUADI 2012, p.206

²⁸ BENVENISTE, Emile, Problème de linguistique générale II, p.91

²⁹ idem

³⁰ idem

Selon Uli Windisch, le sujet ne pourrait être conçu comme un individu individuel, il est un membre d'un groupe social qui agit sur le social en le modifiant et il détient une position sociale comme étant un acteur collectif, il est un sujet acteur-social. Dans ce sens, le social résulte de l'activité conflictuelle de groupes sociaux : « Dans une telle perspective, la société, -le social- n'est plus un tout hypostasié, mais le résultat de l'activité conflictuelle de groupes sociaux. »³¹

Selon Windisch, dans un cas, le sujet énonciateur manifeste sa présence par des marques et son discours se veut investi et fortement emporté en condamnant perpétuellement, en revanche son action sur le social est relative, elle est liée à son statut d'acteur social impuissant, sa force discursive ne reflète qu'une « impuissance politique réelle » se retrouver impuissant devant la réalité sociale et incapable à agir de façon plus concrète pour changer fait en sorte que l'activité discursive soit véhémente, et le langage devient alors une issue et l'ultime moyen de décharge, une sorte d'expression des affects qui n'est plus une action dans la société mais une action tout de même.

Nous trouvons que dans *Terre des hommes*, Antoine de Saint Exupéry se lamente sur le sort du monde et des hommes pris dans le piège de la haine et qui s'entre-tuent sans pitié et qui se donnent chacun une raison de suivre les délires de la guerre : « Mais nous n'avons pas besoin de la guerre pour trouver la chaleur des épaules voisines dans une course vers le même but. La guerre nous trompe, la haine n'ajoute rien à l'exaltation de la course »³² il manifeste dans son discours sa volonté de vouloir changer la réalité à travers le langage étant donné que pour ce faire la réaction réelle dans la société le dépasse.

Il est à rappeler qu'Antoine de Saint Exupéry a vécu dans la période de l'entre-deux-guerres et il était affecté par ce bouleversement des rapports

³¹ WINDISCH,Ulli, *PENSEE SOCIALE, LANGAGE EN USAGE ET LOGIQUE AUTRE*, édition *L'Age d'Homme*,P39 disponible sur : https://books.google.dz/books?id=6xvgoHKLcTIC&pg=PA39&lpg=PA39&dq=le+social+dans+l%27%20social%20dans%20la%20soci%C3%A9t%C3%A9&source=bl&ots=P8C1rlySeY&sig=PArMFfJtF8UGUGQHYdqWp0YbcQ&hl=fr&sa=X&redir_esc=y#v=onepage&q=le%20social%20dans%20la%20soci%C3%A9t%C3%A9&f=false

³² SAINT,EXUPERY,Antoine, opcit, P.206

internationaux et cela se reflète dans notre corpus, il ne cesse de plaider pour la paix : « A quoi bon discuter les idéologies ? Si toutes se démontrent, toutes aussi s'opposent, et de telles discussions font désespérer du salut de l'homme. Alors que l'homme partout autour de nous, expose les mêmes besoins. » L'auteur se présente comme un sujet-acteur social, il ne trouve pas moyen d'agir explicitement dans la société et dans le monde pour diffuser la paix et l'entendement entre les hommes de la terre. Face à cette impuissance, il expose sa volonté en faisant recours au langage et l'écriture pour donner libre cours à ce qu'il développe au plus profond de son âme et dire tout haut ce que tout le monde pense tout bas.

Chapitre II

Forme d'une hétérogénéité et ambiguïté

discursive

1-Les formes de discours

1-2- Le discours direct

IL n'existe aucun texte littéraire qui ne comporte pas des types de discours diversifiés et un texte qui est le produit finale d'une écriture de soi ne serait certainement pas une exception, évidemment notre corpus *Terre des hommes* en fait partie même si son auteur y représente le principal énonciateur, il ne peut se passer des paroles de certaines personnes qui l'avaient marqué pendant cette période de sa vie qu'il nous rapporte. Il est parfois contraint d'une certaine façon à répondre aux normes de « l'institut littéraire » à faire appel aux paroles des personnages dans un souci de cohérence et cohésion textuelle à travers laquelle est ficelé son roman et qui lui assure une certaine logique intérieure.

Selon D. Bankov, le discours direct peut être dans le langage écrit comme une « énonciation simulé, assez approximative par rapport à sa réalisation conversationnelle, qui rend globalement les informations complémentaires contenues dans la narration et dans la réplique. »³³ Le discours direct est donc une sorte d'énonciation qui a un rôle complémentaire dans l'ensemble de la narration.

Selon L. Rosier, le discours direct est loin d'être un simple phénomène grammatical :

Le discours rapporté est une pratique, sociale et banale, aux formes et enjeux multiples. Sa maîtrise relève donc non seulement d'une bonne connaissance de la langue (concordance temporelle et personnelle, transfert d'un discours dans un autre contexte, passage de l'oral à l'écrit ou vice-versa, etc.), mais aussi de la prise en compte des situations de communication et des contraintes des univers de discours.³⁴

³³ BANKOV, Dimitri, *Le discours direct : un moyen de cohésion textuelle particulier*, ed. L'information grammaticale, 1993, volume 57, P4 dispo. Sur : http://www.persee.fr/doc/igram_0222-9838_1993_num_57_1_3313

³⁴ ROSIER, Laurence, *Le discours rapporté en français*, ed OPHRYS, 2008, P.147

Comme notre analyse est destinée à assimiler l'aspect discursif du corpus, il est primordial d'aborder la notion du discours direct, ses fonctions et enjeux dans la trame narrative et surtout la manière dont Antoine de Saint Exupéry l'avait mis en pratique. Le discours direct ne nous révèle pas seulement de qui dépendait la responsabilité des paroles citées mais également il nous fait part de ces paroles tels qu'ils ont été prononcées.

Dans notre corpus, nous trouvons le discours direct qui, en apparence est simple mais il est à bien des égards plus complexe, il apparaît même qu'il est fidèle et objectif dans la mesure où la reproduction matérielle et exacte de l'énoncé ne reconstitue pas la même situation d'énonciation car celle-ci change au moment où l'énonciateur du discours citant a pris l'initiative de nous rapporter des paroles citées, le discours direct conserve l'autonomie énonciative de ces paroles et il évite au rapporteur, qui dans notre corpus il s'agit de Antoine de Saint Exupéry, de les prendre en charge et de ne pas s'attribuer leur responsabilité, elle est plutôt renvoyée au second locuteur de façon explicite, cette stratégie permet à notre auteur de mettre en scènes différents personnages, il lui permet également de se distancier aux propos tenus et de jouer sur leur objectivité :

On considère généralement que si le locuteur premier rapporte de quelqu'un d'autre au discours direct, c'est pour mieux dégager sa responsabilité, il évite ainsi de prendre en charge les propos rapportés(...) il peut adhérer aux propos au DD comme il peut également s'en distancier³⁵

Dans notre roman *Terre des hommes*, l'écrivain utilise pas mal de fois des discours directs, dans certain cas il cherche à rapporter les paroles en toute authenticité :

³⁵ SOMOLINOS, Amalia Rogriguez, énonciation et discours rapporté dans les fable de la Fontaine, P.150 tiré de : http://www.persee.fr/doc/hispa_0007-4640_2005_num_107_1_5224#hispa_0007-4640_2005_num_107_1_T1_0144_0000

« Le capitaine, quand il en parle, dit « c'est mon parc » et quand souffle le vent de sable, qui sèche tout, on descend le parc à la cave. »³⁶ Nous trouvons l'emploi de cette forme de discours rapporté par l'auteur s'accompagne souvent par le verbe introducteur dire, il fait même rapporter des paroles destinées à un personnage et dont le locuteur est caché derrière un *On* anonyme :

« C'était dans l'ordre naturel. C'était comme si on lui dit : « Tu as bien travaillé, tu as droit au sommeil, va dormir »³⁷ l'auteur n'explicite pas le nom de celui qui prononce ces paroles et nous laisse présupposer que cela vient de l'entourage du personnage Bark, qui représente de manière générale l'image de chaque esclave à l'heure de la mort, le sommeil éternel.

L'emploi d'un verbe introducteur à la place d'un autre est bien significatif car il traduit l'état émotionnel et surtout le ton de la voix :

Ce nuage descend indubitablement plus bas, et me masque tout l'horizon. Je n'ose plus perdre d'altitude. J'ai atteint la cote 400 de mon altimètre, mais j'ignore ici la pression. Prévot se penche. Je lui crie : « je vais filer jusqu'à la mer, j'achèverai de descendre en mer, pour ne pas emboutir... » Rien ne prouve d'ailleurs que je n'ai point déjà dérivé en mer. P.144

Nous voyons donc que le verbe introducteur qui a été employé n'est plus le même mais bien un autre : le verbe crier et c'est bien le plus propice dans cette situation où se trouve l'énonciateur, en effet il ne nous a pas rapporté des paroles d'une tiers personne mais plutôt ces propre paroles dans le but de donner plus d'exactitude à ce qu'il avance, de s'exprimer le plus sincèrement possible et se montrer sérieux cherchant à dompter sa nervosité face à cet état de danger et d'urgence.

³⁶ SAINT EXUPERY, Antoine, *Terre des hommes*, opcit, p103.

³⁷ Ibid, P.121

Dans un autre passage de notre corpus, l'auteur voulait se distancier en quelque sorte de certains dires d'un personnage qu'il fait rapporter par un autre personnage dans une réplique :

IL dit : Tu mange de la salade comme les chèvres et du porc comme les porcs. Tes femmes sans pudeur montrent leur visage : il en a vu. Il dit : tu ne pries jamais. Il dit : A quoi te serve tes avions, ta T.S.F. ton Bonnafous, si tu n'as pas la vérité ? Et j'admire ce maure qui ne défend pas sa liberté, car dans le désert on est toujours libre, qui ne défend pas de trésors visibles, car le désert est nu.³⁸

Il est évident que l'auteur dans cet exemple a préféré de s'effacer et charger un personnage de citer des paroles d'un autre personnage sous prétexte de faire traduire ce qu'il dit dans sa propre langue. Il a opté pour le verbe introducteur dire dans un souci d'objectivité en abordant l'opinion de Mouyane, un personnage secondaire, pour marquer une immense différence territoriale et surtout culturelle qui existe depuis des millénaires entre l'Occident, à qui appartient l'auteur lui-même, et les pays de Nord.

1-2- Le discours indirect

Lorsque nous traitons la notion du discours direct, nous ne pouvons pas négliger celle du discours indirect. Les textes littéraires, dans leur majorité ils présentent un champ privilégié à cette forme du discours rapporté qui fonctionne différemment et indépendamment du discours direct. En effet, dans le DD l'énonciateur rapporte les paroles sans en changer un brin alors que dans le DI, il peut se permettre de modifier ce qui est dit suivant sa propre perception des choses, sa compréhension, il se limite au contenu du discours cité en le maniant à sa guise par ses propres mots. Le discours indirect prive, d'une certaine manière, le discours cité

³⁸ SAINT,EXUPERY, Antoine, pocit, P.115

MOUNGA, Bauvarie, De la portée illocutoire du discours rapporté dans la presse écrite camerounaise, revue électronique internationale de science du langage, p.5

de son autonomie en enlevant tous ses signes de démarcation et en ne gardant que la forme du discours citant, le verbe introducteur est inclus dans une subordonnée.

Selon Authier le discours indirect vise à « faire parler l'autre » contrairement au DD qui sert à « donner la parole à l'autre ». Le DI « traduit avec les mots » du locuteur, « ni l'un ni l'autre, en soi, ne parle avec les mots d'un autre ». Il ne préserve pas la forme des propos rapportés, de manière à les laisser intégrer directement dans le discours du rapporteur, contrairement au discours indirect qui les met en exergue, le discours indirect les transpose plutôt en les modelant suivant des contraintes bien particulières. Il permet au rapporteur de modeler en lui laissant le choix des mots ainsi que l'amplification des propos : « le discours indirect propose une traduction, une transposition de ce qui a été dit par un autre (ou par le même locuteur évoquant une situation d'énonciation révolue ou à venir »³⁹

Le discours indirect est concerné par de nombreuses modifications qui relèvent du champ des indices d'énonciation qui sont liés aux lieux et aux temps ainsi que les personnes. Les marques de toute mise en exergue comme les guillemets sont totalement absents : « Les modalisations qui affectent le discours rapporté de manière indirect touchent surtout le régime linguistique des indices d'énonciation »⁴⁰ Cela se remplace en revanche par le recours à des formes de subordination contenant un verbe introducteur avec complétive « Je vous jure qu'il va se passer quelque chose... »⁴¹ « Je vous jure que le désert s'est animé. Je vous jure que cette absence, que ce silence sont tout à coup plus émouvants qu'un tumulte de place publique... »⁴²

Nous voyons alors que dans l'exemple cité ci-dessus, Antoine de Saint Exupéry emploie le discours indirect à la place du discours direct et son choix est tout à fait naturel car comme nous pouvons le remarquer il n'y a pas une double

³⁹ SARFATI, George Elia, *Éléments d'analyse du discours*, Armond Colin, Paris, 2007,2009, P.61
- MOUNGA,Bauvarie, *De la portée illocutoire du discours rapporté dans la presse écrite camerounaise*, revue électronique internationale de science du langage, p6

⁴⁰ SARFATI, George Elia, *opcit*, P.26

⁴¹ SAINT EXUPERY, Antoine, *Terre des hommes*, ed,LLAOUADI,2012,P.182

⁴² SAINT EXUPERY, Antoine, *opcit*, P.182

situation d'énonciation, il est le rapporteur de ses propres paroles, ainsi au lieu de dire dans une forme de DD : je vous jure : « il va se passer quelque chose » étant donné que ces paroles que nous supposons qu'elles se mettent entre guillemets dans le cas d'un DD, elles sont plutôt mises par l'auteur au DI. Selon R. Authier en principe le DI propose la présence de deux énonciateurs différents :

Le discours rapporté suppose que e (l'objet de M) soit différent de E c'est ce que signifie rapporter un autre acte d'énonciation. Cette différence peut concerner tous les paramètres (L = l, R = r, Temps = temps, Lieu = lieu).⁴³

Dans l'exemple que nous avons cité, cette règle est déplacée dans la mesure où l'énonciateur L ne change pas car il est question d'un *je* qui représente bien le même et le seul énonciateur et qui donne lieu à un seul acte d'énonciation E :

$E = e = (\text{objet de M}).$

Dans ce cas, la situation d'énonciation est identique, similaire car il s'agit bien d'un énoncé performatif « qui, lui, ne relève pas du champ de la représentation d'un autre acte d'énonciation, mais bien de celui qui est en train de se faire »⁴⁴

2- L'aspect dialogique et monologique

Comme notre étude se fait pencher vers tout ce qui relève du discursif dans notre corpus *Terre des hommes*, nous estimons qu'il est indispensable d'accorder un minimum d'intérêt au dialogue, une instance discursive qui est aussi une marque d'hétérogénéité énonciative en raison de sa construction, il met en contact deux ou plusieurs sujets. Sa nature de discontinuité, de coupure et de désordre fait de lui une séquence bien particulière et une technique stylistique adoptée par pas mal d'écrivains et certainement Antoine de Saint Exupéry en fait partie. De par sa forme

⁴³ AUTHIER-REVUZ, Jacqueline, Repère dans le champ du discours rapporté, L'information grammaticale, 1993, volume 56, N1, P.10 tiré de : http://www.persee.fr/doc/igram_0222-9838_1993_num_56_1_3163

⁴⁴ idem

embrouillée et qui tranche avec la forme habituelle du roman, notre corpus se veut un espace privilégié des séquences dialogiques.

2-1- Séquence dialogique

Le dialogue ne s'écarte pas du principe d'hétérogénéité, bien au contraire il en est la meilleure illustration, il est pour Todorov « La forme la plus naturelle du langage »⁴⁵ il est aussi doté d'un caractère intrinsèque au niveau de la forme dans la mesure où les énoncés qui en découlent sont déterminés de façon réciproque. Il est considéré par Jean-Michel Adam comme : « Une unité de composition (orale ou écrite) » qui indique « aussi bien le produit des interactions sociales que les échanges des personnages d'un texte de fiction (pièce de théâtre, nouvelle ou roman) »⁴⁶

Lorsque nous nous focalisons sur la séquence dialoguée pour juger de sa formation, la distinction entre celle qui relève de l'oral et celle qui relève de l'écrit est un critère important de démarcation. Le dialogue oral est plus ou moins une forme d'activité qui doit être conforme au « consensus social ou relationnel »⁴⁷, le dialogue oral est constitué d'une forme d'un caractère hiérarchisé, quand à sa mise en texte, elle découle d'une combinaison entre des formes hétérogènes du discours rapporté. Son aspect fragmentaire engendre à l'écrit des ruptures flagrantes dans l'ensemble textuelle, c'est ce qui incite l'auteur à s'emparer des techniques pour atténuer cet effet de coupure.

Généralement, le texte dialogal se présente selon G.E.Sarfati sous la forme d'une interaction entre deux partenaires que ce soit des personnes ou des personnages fictifs, mais le nombre des énonciateurs peut s'étendre jusqu'à trois voire même plus, d'où la notion du trilogue. Cette interaction qui s'instaure dans le cadre du dialogue est conçue par J.M.Adam comme une suite de « séquences hiérarchisée »⁴⁸ Si cette interaction est plutôt orale, il se trouve qu'il y ait deux sortes de séquences : une séquence phatique qui se limite dans les formules de politesse et

⁴⁵ SARFATI, George Elia, *Éléments d'analyse du discours*, Armond Colin, Paris, 2007-2009, P. 82

⁴⁶ idem

⁴⁷ idem

⁴⁸ SARFATI, George Elia, *opcit*, P.83

de salutation et marque ainsi le début et la fin du dialogue. La seconde séquence est appelée la séquence transactionnelle. Toutes les deux sont liées à l'échange qui à son tour est conçu « comme des suites d'interventions »⁴⁹ et chacune d'entre elles se compose d'actes énonciatifs appelés les clauses dont l'enchaînement assure aux interactions une certaine qualité pragmatique.

La fréquence des séquences dialoguées diffère d'un texte à l'autre et d'un genre romanesque à l'autre, et ce qui est remarquable et qui saute immédiatement aux yeux dans notre corpus, bien qu'il soit un champ privilégié aux diverses formes discursives appartenant à un genre littéraire d'une écriture de soi, c'est le peu de dialogue qu'il comporte dans toutes les pages.

Selon Ducrot, toute parole émise est un acte illocutoire, ainsi le dialogue même transcrit par l'écrit, il s'inscrit dans le champ de la parole et par conséquent il nécessite un allocutaire de qui émanent ces paroles. Il décrit l'activité « illocutoire » comme « l'ensemble des actes qui s'accomplissent médiatement et spécifiquement par l'exercice de la parole »⁵⁰ les paroles émises sont vues comme un mode d'action et non pas seulement un simple fait de dire ou de véhiculer une information, c'est l'efficacité du langage.

Loin d'être une pratique récurrente parmi les écrivains, l'insertion des paroles dans des séquences dialoguées ne se trouvent pas si indispensables dans le roman, de l'oral à l'écrit, la différence compositionnelle peut expliquer le fait que le dialogue soit incomplet : « -Ah ! Quand j'ai aperçu toutes ces lampes !...

-Quelles lampes ?

C'est exact, il est seul.

Cette fois-ci je n'éprouve aucun désespoir, mais une sourde colère.

-Et votre lac ?

⁴⁹ idem

⁵⁰ Habert, Benoit, énonciation et argumentation : Oswald Ducrot, 1982, volume 5, N1, P.204

-Il s'éloignait quand j'avancais. Et j'ai marché vers lui pendant une demi-heure il était trop loin. Je suis revenu. Mais, je suis sûr maintenant que c'est un lac...

-Vous êtes fou absolument fou. Ah ! Pourquoi avez-vous fait cela ?...Pourquoi ?

Qu'a-t-il fait ? Pourquoi l'a-t-il fait ? Je pleurerais d'indignation, et j'ignore pourquoi je suis indigné. Et Prévot m'explique d'une voix qui s'étrangle :

-J'aurais tant voulu trouver à boire... vos lèvres sont tellement blanches !

Ah ! Ma colère tombe... je passe une main sur mon front, comme si je me réveillais et je me sens triste. Et je raconte doucement :

-J'ai vu comme je vous vois, j'ai vu clairement, sans erreur possible, trois lumière... je vous dis que je les ai vues, Prévot !

Prévot se tait d'abord :

-Eh oui, avoue-t-il enfin, ça va mal. »⁵¹

Dans l'exemple que nous venons de citer, le dialogue court est établie entre deux allocutaires ; le narrateur personnage et son camarade Prévot. Après plusieurs jours de marche en plein désert, privés d'eau, de nourriture et au bout de leurs forces, ils ont beau essayé de faire face et tenir le coup mais ils tombent finalement dans des hallucinations, tous les deux, à tour de rôle, perçoivent des choses qui n'existent pas et les prennent pour de la réalité.

Il est évident que ce dialogue est incomplet, nous pouvons constater qu'il lui manque la séquence phatique la plus élémentaire, celle qui marque selon G.E.Sarfati le début et l'ouverture de toute séquence dialoguée, ainsi chaque lecteur se sent subitement plongé dans le vif de l'interaction sans qu'il en soit prévenu ou. Cela

⁵¹ SAINT,EXUPERY,Antoine, opcit, p174-175

engendre un léger déséquilibre mais qui est pour autant très apparent en s'appuyant sur l'ellipse d'une séquence. L'incomplétude de ce dialogue tiré de notre corpus est liée aussi, hormis celle qui existe entre l'oral et l'écrit, à la différence de registre de dialogue incarné par les deux personnages. Le personnage-narrateur qui prend l'initiative de la transaction adopte les procédés du « dialogue éristique »⁵² c'est lui qui semble être en colère et provoque le différend et il semble qu'il cherche à prouver que c'est lui qui avait raison de l'autre « vous êtes fou absolument fou » il cherche d'emblé à tourner l'échange en mettant la chose vue par son camarade (le lac) comme le centre du dialogue sans pour autant lui dire que lui, il s'est trompé lorsqu'il a prétendu avoir vu des lampes. Le second allocutaire qui est Prévot adopte plutôt « les principes du dialogue dialectique »⁵³ il essaie sur un ton défensif de raisonner son camarade, il lui fournit des justifications « j'aurais tant voulu trouver à boire » en argumentant jusqu'à ce que la colère de l'autre tombe. Nous constatons également qu'il y a ellipse de la séquence phatique qui doit marquer la fin de l'interaction entre les deux personnages.

2-2- Le monologue : un langage intérieur

Il existe une multitude de termes bien divers comme : parole intérieure, langage intérieur, monologue intérieur mais qui, néanmoins se rapprochent et se convergent vers un point commun qui est le discours. Généralement, la notion de monologue intérieur est attribuée à Edouard Dujardin qui est considéré comme l'initiateur :

« L'expression de « parole intérieure » « langage intérieur », « endophasie » ne sont pas celles qui cours dans les milieux artistiques, entre 1880 et 1930, où on leur préfère « monologue

⁵² SARFATI, George Elia, opcit, p.85

⁵³ idem

intérieur » (...) comme souvent ces différences terminologiques renvoient à des représentations divergentes »⁵⁴

Le recours au procédé du monologue intérieur se fait écho parmi les écrivains et il s'est répandu comme technique narrative dans le milieu littéraire des romanciers contemporains, bien qu'il ait fait émergence un siècle avant. Il représente une certaine richesse des formes discursives, et comme nous venons de révéler, ce procédé littéraire est mis en usage principalement par E. Dujardin qui en propose une définition plus ou moins claire :

« Nous concluons que le monologue intérieur comme tout monologue, est un discours du personnage mis en scène et a pour objet de nous introduire directement dans la vie intérieure de ce personnage, sans que l'auteur intervienne par des explications ou des commentaires, et, comme tout monologue est un discours sans auditeur et un discours non prononcé ; mais il se différencie du monologue traditionnel en ce que : quant à sa matière, il est une expression de la pensée la plus intime, la plus proche de l'inconscient. Quant à son esprit, il est un discours antérieur à toute organisation logique, reproduisant cette pensée en son état naissant et d'aspect tout venant. Quant à sa forme, il se réalise en phrases directes réduites au minimum syntaxial, et ainsi répond-il essentiellement à la conception que nous nous faisons aujourd'hui de la poésie.

D'où je tire cet essai de définition : le monologue intérieur est, dans l'ordre de la poésie, le discours sans auditeur et non prononcé, par lequel un personnage exprime sa pensée la plus intime, la plus proche de l'inconscient, antérieurement à toute organisation logique, c'est-à-dire en son état naissant par le moyen de phrases

⁵⁴ RABATEL, Alin, Les représentations de la parole intérieure, Monologue intérieur, discours direct et indirect libres, point de vue, 2001, volue 132, N1, P.72. tiré de : http://www.persee.fr/doc/lfr_0023-8368_2001_num_132_1_6316

directes au minimum syntaxial, de façon à donner l'impression
« tout venant ». (Dujardin 1931, 58-59) »⁵⁵

Nous trouvons qu'il est très clair que Dujardin désigne par le terme monologue intérieur toutes les pensées cachées, secrètes et très intimes que les personnages portent en eux-mêmes et que le narrateur énonciateur en fait part au lecteur en leur donnant cette faculté de s'exprimer par eux-mêmes sans qu'il n'ait besoin d'intervenir ; en leur cédant ce champ libre, le lecteur serait interpellé en ayant l'impression de lire dans les pensées du personnage, de suivre le discours qu'il développe dans son for intérieur à l'insu des autres personnages.

Dans la définition fournie ci-dessus, nous constatons que le monologue intérieur se base sur trois principales composantes : la matière, l'esprit et la forme.

Suivant le principe de cette révélation faite à soi même par un personnage dans le cadre du monologue intérieur, nous trouvons que dans notre corpus, qui, rappelons-le, est une parfaite illustration d'une écriture de soi, l'emploi de cette technique discursive est très récurrent et se fait quasiment tout au long de l'histoire qu'il comporte. En termes de personnages, ces derniers se font rares à l'intérieur de notre corpus, néanmoins celui qui nous donne l'impression qu'il nous livre ses propres pensées des plus intimes est bel et bien le personnage principal.

Généralement, toute écriture de soi est associée à cette technique littéraire qui est le monologue intérieur dans la mesure où le lecteur de notre corpus, en lisant des passages qui relèvent du discours indirect ou direct libre, aura l'impression de suivre des pensées du protagoniste qui surgissent de manière désordonnée, à travers des phrases courtes et entrecoupées :

« Quand je pris congé de Guillaumet, j'éprouvai le besoin de
marcher par cette glacée de l'hiver. Je relevai le col de mon

⁵⁵ RABATEL, Alin Les représentations de la parole intérieure, Monologue intérieur, discours direct et indirect libres, point de vue, 2001, volue 132, N1, P.74. Tiré de : http://www.persee.fr/doc/lfr_0023-8368_2001_num_132_1_6316

manteau et, parmi les passants ignorants, je promenai une jeune ferveur. J'étais fier de coudeoyer ces inconnus avec mon secret au cœur. Ils m'ignoraient, ces barbares, mais leurs soucis, mais leurs élans, c'est à moi qu'ils les confieraient au lever du jour avec la charge des sacs postaux. C'est entre mes mains qu'ils se délivreraient de leurs espérances. Ainsi, emmitouflé dans mon manteau, je faisais parmi eux des pas protecteurs, mais ils ne savaient rien de ma solitude. Ils ne recevaient point, non plus, les messages que je recevais de la nuit. Car elle intéressait ma chaire même, cette tempête de neige qui peut-être se préparer, et compliquerait mon premier voyage. »⁵⁶

Dans cet exemple que nous venons de citer, le personnage principale se trouve dehors dans une nuit d'hiver, il se promène seul et n'ayant que soi-même pour confident, tout préoccupé par son premier voyage qu'il doit faire le lendemain, il médite en quelque sorte sur ce qui l'entoure, et comme il ne peut s'adresser aux inconnus qui passent devant lui, il articule intérieurement ces paroles. Nous avons donc l'impression qu'il se parle tout au long de son chemin et que ces passants qui l'ignorent ne savent plus rien sur ces pensées qui surgissent de son esprit.

Le monologue se distingue du dialogue par des marques explicites tel que des verbes introducteurs qui facilitent parfois le repérage du monologue comme par exemple les verbes : penser et se dire :

« Je reviens vers lui, toujours agité par ce tremblement, par ce hoquet de tout le corps. Et je me dis : « ce n'est pas le froid. C'est autre chose. C'est la fin. » Je me suis déjà trop déshydraté. J'ai tant marché, avant-hier et hier quand j'allais seul. »⁵⁷

Nous trouvons alors dans cet exemple un rapprochement du dialogue car ce n'est plus la forme du discours indirect libre qui est mise en usage mais il s'agit bien d'un discours direct que l'on reconnaît à travers la présence des deux guillemets et le verbe introducteur sauf que celui-ci est différent de celui que l'on a l'habitude de

⁵⁶ SAINT EXUPERY, Antoine, opcit, p.29

⁵⁷ SAINT EXUPERY, Antoine opcit, P.175

retrouver dans le discours direct d'un dialogue. Il indique explicitement que notre personnage s'adresse à lui-même « et je me dis ».

« Prévot, les yeux fixes s'éloigne déjà. Je les connais, ces attractions souveraines ! Et moi je pense : « il y a des somnambules qui vont se jeter sous les locomotives » Je sais que Prévot ne reviendra pas."⁵⁸ Là encore, un autre verbe introducteur est employé au sein d'une forme discursive du discours direct pour marquer efficacement le monologue tenu par le personnage principal.

Ces formes du discours direct auxquelles l'auteur fait recours, sont les plus adéquates dans certains cas pour accentuer l'effet de solitude du personnage en plein désert, et par-dessus tout, pour permettre au lecteur de distinguer le monologue qu'il développe lors des crises d'hallucinations du personnage : « Je me souviens de son récit à l'instant même ou le coq chante et je me dis : « ce sont mes yeux qui m'ont trompé d'abord. C'est sans doute l'effet de la soif. Mes oreilles ont mieux résisté... » Mais Prévot m'a saisi le bras. »⁵⁹

Nous concluons alors que le dialogue et le monologue sont deux activités discursives qui se juxtaposent et se frôlent et qui étaient employés par l'auteur comme une technique littéraire dans le but de donner plus de pertinence aux caractères des personnages à travers les paroles qu'ils s'échangent même dans leur solitude la plus extrême en introduisant ainsi le lecteur dans leurs pensées les plus secrètes.

⁵⁸ Ibid,P.171

⁵⁹ Ibid,P. 183

Deuxième partie

**Une forme d'écriture pour un procédé
discursif**

Chapitre I

L'autobiographie comme mode d'écriture

1-L'autobiographie

1- Origine et évolution

Le nom autobiographie se compose de trois lexèmes d'origine grecque : « autos » qui veut dire soi même ou lui-même, « bios » qui désigne la vie, et « graphein » qui signifie écrire. George Gusdorf, lorsqu'il tente d'expliquer ces trois termes composants, il pose les différentes dimensions de cette forme de l'écriture de soi :

« Auto, dit-il, « c'est l'identité, le moi conscient de lui-même », ce complexe sujet qui s'est lentement élaboré dans le parcours d'une existence singulière et autonome. Bio, c'est précisément le parcours vital, la continuité, le cheminement de cette identité unique et singulière, la variation existentielle autour du thème fondamental que constitue l'auto, le moi : entre auto et bio, se trace le rapport difficile de l'ontologie et de la phénoménologie, de l'être et de son existence, de l'identité et de la vie."⁶⁰

Ce nom se fait parution vers la fin XVIIIe siècle en langue germanique autobiographen, ensuite en langue anglaise quelques années plus tard autobiography, ensuite, c'est l'adjectif autobiographique qui fait son entrée dans la langue française vers le début du XIXe, et ce mot doit attendre jusqu'à la deuxième moitié du siècle pour qu'il désigne un genre littéraire particulier qui consiste dans le récit que l'écrivain fait de sa propre vie. Cela va marquer une nouvelle ère de pensées car le moi était banni dans les périodes précédentes.

A partir de cette époque, on assiste à un nouvel mode de penser, le moi prend de l'avance et s'impose comme reflet de l'individu avec l'œuvre de Jean-Jaques Rousseau *Les confessions* qui est considérée comme étant la première dans ce genre même si était produite au XVIIIe siècle. Il s'est distingué de ses pairs en voulant représenter le moi avec toutes ses imperfections ; ses belles qualités comme ses pires défauts.

⁶⁰ MIRAUX, Jean-Philippe, L'AUTOBIOGRAPHIE, Ecriture de soi et sincérité, 3eme édition, ARMAND COLIN, 2005-2009, P.11

Comme nous l'avons déjà mentionné en haut, le terme autobiographie a vu le jour dans d'autres pays, bien avant sans parution en France, pour se substituer à celui de *mémoires* et l'adjectif qui en découle frôle ceux *d'intime* ou *personnel*, dans la mesure où il qualifie bel et bien ce qui renvoie à l'individu ou à soi-même.

L'autobiographie, conçue dans la période qui succède celle de Rousseau, se fraie un chemin dans le monde littéraire parmi un bon nombre de lecteurs qui manifestent leurs intérêts, autrefois ignorés, à la vie des auteurs, à leurs personnalités et par-dessus-tout à leurs expériences vécues, certainement pas la même car chaque écrivain est bien différent d'un autre.

Dans la même période, au sein de l'écriture autobiographique, des journaux intimes et des mémoires se font nombreux marquant ainsi un penchant vers *les confessions*, entretenu jadis par Saint Augustin.

Dans ce siècle, les écrits de ce genre, c'est-à-dire ceux qui tournent autour du Moi et qui ne sont qu'un miroir fractionné des vies de leurs auteurs, des parutions ont marqué l'Histoire de la littérature par le goût raffiné pour les sentiments personnels, par cette nouvelle conception de l'individu en lui accordant beaucoup d'importance ainsi qu'à la variété des destinées. De grands écrivains alors baptisent le genre, tels que George Sand et Stendhal dans des œuvres émouvantes, ils racontent leurs vies des plus personnelles mais dans des intentions bien différentes.

Par la suite, lors de l'époque moderne, celle du XXe siècle, l'autobiographie s'affirme comme un véritable genre littéraire très courtisé par les écrivains. Ce genre littéraire trouve dans les travaux de la psychanalyse un très fort allié, ils ont bien favorisé son évolution à partir de l'importance qu'ils accordent à l'inconscient, ils poussent vers sa remise en cause en défendant le postulat de l'impossibilité d'écrire sur soi car on ne peut se connaître parfaitement.

Les valeurs du genre se voient bouleversées avec des productions littéraires comme celles d'André Gide *Si le grain ne meurt* en détournant l'attention des critiques vers la question de la sincérité dans l'écriture de soi. Un autre écrivain

baptise le genre en se contentant d'aborder seulement une partie limitée de sa vie depuis son enfance jusqu'à l'époque de l'essor de sa vocation d'écrivain en créant un récit des plus jubilant dans *Les Mots* et pas mal d'autres écrivains se sont penchés vers le genre comme Natalie Sarraute avec son fameux ouvrage *Enfance*.

Des bases théoriques propre à l'autobiographie sont mis en œuvre par Philippe Lejeune pour cerner ce genre et tenter de fournir une définition plus ou moins claire dans son ouvrage *Le Pacte autobiographique*, il le considère comme : « Récit rétrospectif en prose qu'une personne réelle fait de sa propre existence, lorsqu'elle met l'accent sur sa vie individuelle, en particulier sur l'histoire de sa personnalité. »⁶¹ Le sens d'une autobiographie réside selon Philippe Lejeune dans l'examen du mot rétrospectif car l'écriture ne sera entamée qu'après coup, après l'évènement en un voyage dans le temps pour que l'écrivain raconte sa propre vie passée, son vécu.

Selon la perception de Philippe Lejeune, l'écriture autobiographique englobe des critères différents ou des conditions conçus comme indispensables à l'identification du genre :

- La forme de l'histoire contenue dans l'œuvre doit être écrite en prose.
- Le sujet qu'elle traite doit être celui d'une vie individuelle « histoire d'une personnalité »
- Le nom de l'auteur doit renvoyer à une personne réelle et correspondre au narrateur et au personnage principal.
- Le narrateur doit adopter un mode rétrospectif dans sa narration et la même identité que celle du personnage principal.

⁶¹ Philippe LEJEUNE, *Le Pacte autobiographique* nouvelle édition augmentée, Edition du Seuil, Paris 1975, 1996, p. 14.

« Est une autobiographie toute œuvre qui remplie à la fois les conditions indiquées dans chacune des catégories. Les genres voisins de l'autobiographe ne remplissent pas toutes ces conditions. »⁶²

Nous constatons alors que cette définition fournie par Lejeune dissipe toute ambiguïté à propos du genre auquel appartient tout texte qui relève d'une écriture de soi, il doit être donc écrit en prose dont le sujet est la vie de son auteur lui-même qui tente de reconstruire son passé. Ainsi, le lecteur peut avoir une idée sur sa personnalité et même sur l'aspect social ou politique qui est présent dans son récit.

Si Philippe Lejeune avait dressé ces quatre conditions, c'est bien pour raison significative qui se résume dans la possibilité de distinguer les autres écrits qui ressemblent à l'autobiographie.

D'après le même théoricien, l'autobiographie est conditionnée par l'identité de l'auteur, du narrateur et du personnage : « pour qu'il y ait autobiographie, il faut qu'il y ait identité de l'auteur, du narrateur et du personnage »⁶³

Evidemment, le meilleur outil qui marque cette identité dont parle Lejeune, c'est l'emploi de la première personne. Le nom propre de l'auteur peut remplacer l'usage de la première personne :

« C'est donc par rapport au nom propre que l'on doit situer les problèmes de l'autobiographie. Dans les textes imprimés, toute énonciation est prise en charge par une personne qui a coutume de placer son nom sur la couverture du livre, et sur la page de garde, au-dessus ou au-dessous du titre du volume. C'est dans ce nom que se résume toute l'existence de ce qu'on appelle l'auteur : seule marque dans le texte d'un indubitable hors-texte, renvoyant à une personne réelle, qui demande ainsi qu'on lui attribue, en dernier ressort, la responsabilité de l'énonciation de tout le texte écrit. Dans beaucoup de cas, la présence de l'auteur dans le texte se réduit à ce seul nom. Mais la place assignée à ce nom est capitale :

⁶² Philippe LEJEUNE, *opcit*, P.14

⁶³ *Ibid*, P15

elle est liée, par une convention sociale, à l'engagement de responsabilité d'une personne réelle. J'entends par ces mots, qui figurent plus haut dans ma définition de l'autobiographie, une personne dont l'existence est attestée par l'état civil et véritable. »⁶⁴

L'auteur est donc dans le texte autobiographique est celui qui est responsable de l'énonciation en tant qu'une personne réelle qui a véritablement existé.

En revanche, chaque premier texte d'un écrivain est loin d'être considéré comme autobiographique à cause de l'absence d'autres productions antérieures, même s'il cherche à se faire connaître par le lecteur en se racontant, celui-ci manque d'idées déjà préconçues sur l'auteur :

« Si l'autobiographie est un premier livre, son auteur est donc inconnu, même s'il se raconte lui-même dans le livre : il lui manque aux yeux du lecteur, ce signe de réalité qu'est la production antérieure d'autres textes (non autobiographique) indispensable à ce que nous appelons l'espace autobiographique »⁶⁵

Nous arrivons alors à assimiler de manière rigoureuse ce concept d'autobiographie, son évolution comme un genre littéraire et ses caractéristiques les plus essentiels.

1-2- Le pacte romanesque dans le roman

Un autre concept a vu le jour en s'inscrivant dans les études sur l'autobiographie faites par Philippe Lejeune, c'est celui du pacte romanesque, qui se rapproche du pacte autobiographique et le pacte référentiel. Avant de mettre le point sur cela nous allons d'abord essayer de définir le pacte autobiographique.

Comme le mot lui-même l'indique un pacte conclu entre l'auteur et ses lecteurs en tant qu'un contrat d'identité. Nous rappelons que cette identité doit être la

⁶⁴ Philippe LEJEUNE, *opcit*, P22

⁶⁵ *Ibid*, P.23

même que celle du narrateur et du personnage principal pour que le pacte autobiographique doit être assuré.

En le concluant, l'auteur se trouve alors contraint de ne raconter que sa vie réelle qu'il a vécue, d'essayer le plus de s'éloigner du fictif et de ne dire que la vérité. Son accord pour cet engagement doit passer par le nom propre que porte le héros de l'histoire racontée mais également par un sous-titre sur la page de couverture du livre comme par exemple : autobiographie, souvenirs, histoire d'une vie, etc. ou la simple absence du mot roman.

Par la présence de ces marques explicites dont l'auteur a pris le soin de les mettre sous les yeux du lecteur, celui-ci n'aura aucun doute sur la personne à qui renvoie le pronom je qui se raconte tout au long du livre, c'est de bien cette personne du monde réelle qui représente le référent, d'où le concept du pacte référentiel :

« Par opposition à toute les formes de fiction, la biographie et l'autobiographie sont des textes référentiels : exactement comme le discours scientifique ou historique, il prétendent apporter une information sur une réalité extérieure au texte, et donc se soumettre à une épreuve de vérification. Leur but n'est pas la simple vraisemblance, mais la ressemblance au vrai. Non l'effet de réel, mais l'image du réel. Tout les textes référentiels comporte donc ce que j'appellerai un pacte référentiel, implicite ou explicites. »⁶⁶

De ce qui précède, il existe une nuance de différence entre le pacte romanesque et le pacte autobiographique, et cette différence réside selon Lejeune dans deux simples aspects, celui de l'identité ; le personnage principal ne porte pas le même nom de l'auteur, et celui de l'indication générique par le mot roman, pour attester l'aspect fictif : « C'est en général le sous titre roman qui remplit aujourd'hui cette fonction sur la couverture. »⁶⁷

⁶⁶ Philippe LEJEUNE, *opcit.*P36

⁶⁷ *ibid*

Dans notre corpus, l'auteur ne donne pas à son héros un autre nom différent du sien mais comme le pacte romanesque peut se conclure par le simple fait d'ajouter cette petite précision sur la couverture du livre par le mot roman, notre auteur ne se trouve pas alors contraint d'épargner le fictif de son histoire. Sur cela, nous pouvons affirmer qu'il a conclu un pacte romanesque avec ses lecteurs.

Le fait qu'Antoine de Saint Exupéry ait opté pour le pacte romanesque ne peut pas rendre son roman une pure création imaginaire car il relate des événements et des anecdotes qui lui ont été vraiment arrivés. Cela a pour effet d'attiser la curiosité du lecteur sur certains faits, de semer en son esprit le doute au cours de sa lecture, et de provoquer une hésitation avant qu'il ne les classe dans la catégorie du réel ou celle du fictif.

Si cet amalgame entre le réel et le fictif est dû au pacte romanesque, cela ne rend pas l'œuvre non autobiographique en la plaçant au rang du romanesque en étant une écriture de soi. Cela nous pousse plutôt à réfléchir sur un autre concept, celui du roman autobiographique.

Selon Lejeune, le fait que le livre dans lequel l'écrivain raconte sa vie ou une seule partie d'elle, soit étiqueté de roman ne veut pas dire qu'il ne peut être autobiographique : « Tous les procédés que l'autobiographie emploie pour nous convaincre de l'authenticité de son récit, le roman peut les imiter, et les a souvent imités. »⁶⁸

La seule distinction qui peut être établie entre autobiographie et roman autobiographique réside, dans certains cas, dans le fait que le héros de l'histoire ne porte pas le même nom de l'auteur :

« Tous les textes de fiction dans lesquels le lecteur peut avoir des raisons de soupçonner, à partir des ressemblances qu'il croit deviner, qu'il y a identité de l'auteur et du personnage, alors que

⁶⁸ Philippe Lejeune, *opcit.*P26

l'auteur, lui, a choisi de nier cette identité, ou du moins de ne pas l'affirmer. »⁶⁹

Dans notre corpus, Antoine de Saint Exupéry a pris le soin de ne pas attribuer un nom au personnage principal qui se raconte dans *Terre des hommes*. En plus de l'indication générique « roman », notre corpus se révèle un roman autobiographique car ce concept renvoie à une autobiographie ou à la vie de l'auteur qui est rendu publique par le biais d'un roman.

2- Variation énonciative : du discours au récit

La distinction entre le discours et le récit se fait habituellement en se basant sur leurs formes, celles qui relèvent de l'oral et de l'écrit auxquelles, les deux notions sont généralement attribuées. Néanmoins, le fait de leur attribuer chacune une forme orale ou écrite distincte est insensé et n'est pas justifié car il existe des discours qui ont été transposés à la forme écrite sans perdre rien de leurs marques énonciatives.

La distinction entre discours et histoire, ou bien entre récit et discours, se doit à Emile Benveniste qui s'est basé pour ce faire sur le système du temps des verbes français :

« Les temps d'un verbe ne s'emploient pas comme les membres d'un système unique, ils se distribuent en deux systèmes distincts et complémentaires. Chacun d'eux ne comprend qu'une partie des temps du verbe ; tous les deux sont en usage concurrent et demeurent disponibles pour chaque locuteur. Ces deux systèmes manifestent deux plans d'énonciation différents, que nous distinguons comme celui de l'histoire et celui du discours. »⁷⁰

Nous constatons alors qu'une forme linguistique déterminée correspond chacune, soit au discours, soit au récit.

« L'énonciation historique, aujourd'hui réservée à la langue écrite, caractérise le récit des événements passé. Ces trois termes,

⁶⁹ ibid

⁷⁰ BENVENISTE, Emile, Problème de linguistique générale, P.238

« récit », « évènement », « passé », sont également à souligner. Il s'agit de la présentation de faits survenus à un certain moment du temps, sans aucune intervention du locuteur dans le récit. Pour qu'ils puissent être enregistrés comme s'étant produits, ces faits doivent appartenir au passé. Sans doute voudrait-il mieux dire : dès lors qu'ils sont enregistrés et énoncés dans une expression temporelle historique, ils se trouvent caractérisés comme passés. »⁷¹

La différence selon Benveniste ne se limite pas seulement à ce décalage temporel mais se détectent aussi par une différence au niveau des pronoms personnels employés. Au sein du discours, oral ou écrit soit-il, des pronoms comme « je », « tu » se font très fréquents, alors que dans une énonciation historique, la troisième personne ou « la non-personne » sont les plus privilégiées.

Dans le discours oral, la présence simultanée de deux interlocuteurs ou plus serait remarquable, ils le produisent d'une façon conjointe pour assurer un rapport entre deux sujets dans le temps présent. L'histoire, quant à elle, est un type de discours clos qui bannit la subjectivité qui se cache derrière la présence d'un narrateur. Elle est vaguement différente des instances énonciatives :

« Le récit historique se définit également comme le mode d'énonciation qui exclut toute forme linguistique autobiographique. L'historien ne dira jamais *je*, ni *tu*, *ici*, ni *maintenant*, parce qu'il n'emprunte jamais l'appareil formel du discours, qui consiste d'abord dans la relation de personne *je*, *tu*. »⁷²

Parfois dans une instance discursive, de nombreuses subjectivités s'entremêlent dans le cadre d'une hétérogénéité énonciative, dans le récit on assiste plutôt à une énonciation homogène où le narrateur s'efface :

⁷¹ Ibid.239

⁷² BENVENISTE, Emile, opcit, P. 239

« A vrai dire, il n'y a même plus alors de narrateur. Les évènements sont posés comme ils se sont produits à mesure qu'ils apparaissent à l'horizon de l'histoire. Personne ne parle ici : les évènements semblent se raconter d'eux-mêmes. »⁷³

Il est évident qu'un évènement ne se raconte pas de lui-même sans qu'il y'ait personne qui s'en charge. Le fait que le narrateur soit absent explicitement mais présent implicitement ne peut camoufler la solution de continuité entre le récit et le discours. L'objectivité supposée du récit n'apparaît qu'à travers la forme de la narration, dans le cadre de cette distinction entre le récit et le discours, nous pouvons trouver qu'une énonciation discursive s'oppose à une énonciation narrative.

Dès les premières pages de notre corpus, le personnage principal manifeste sa présence comme étant le seule émetteur dans le cadre restreint du discours. Il adopte une vision rétrospective, revient sur son passé pour commencer sa narration en employant la première personne du singulier. Il nous fixe le moment où il s'est engagé comme pilote de ligne :

« C'était en 1926. Je venais d'entrer comme jeune pilote de ligne à la Société Latécoère qui assura, avant l'Aéropostale, puis Air-France, la liaison Toulouse-Dakar. Là j'apprenais le métier. A mon tour, comme les camarades, je subissais le noviciat que les jeunes y subissaient avant d'avoir l'honneur de piloter la poste. »⁷⁴

Nous voyons donc que le personnage principal s'implique dans sa narration des faits auxquels il a participé en fournissant au lecteur des informations qui ne sont pas dénudées de sens sur le moment précis de ses commencements professionnelles.

Notre corpus, qui est l'un des romans autobiographiques, se révèle un espace privilégié pour l'usage du système du discours. En effet, l'activité de mémoire effectuée par le personnage principal et évoquant cette partie de sa vie vécue favorise

⁷³ Ibid.P.241

⁷⁴ SAINT EXUPÉRY, Antoine, Terre des hommes, ed.LAOUADI,P.23

le surgissement des marque discursives tout au long de l'histoire racontée. Ainsi, l'alternance entre *discours* et *histoire* se dévoile dans tous les chapitres du roman.

Dans le premier chapitre de notre corpus un décalage entre le temps du discours et celui de l'histoire se fait par le recours aux temps du présent et du passé :

« Les moteurs, à cette époque-là, n'offraient point la sécurité qu'offrent les moteurs d'aujourd'hui. Souvent, ils nous lâchaient d'un coup, sans prévenir, dans un grand tintamarre de vaisselle brisée. »⁷⁵

Nous constatons que le personnage principal fait osciller deux temps différents ; celui du présent en accentuant son emploi par le mot : aujourd'hui, qui renvoie le lecteur au moment même où il transmet son discours par le biais de l'écriture, et celui de l'imparfait pour situer une évolution dans le monde de l'aviation. Même s'il s'abstient d'utiliser la première personne, il s'implique dans son discours à travers un pronom pluriel.

L'usage d'un système verbal et des pronoms personnels marque cette alternance entre histoire et discours :

« Ce vieil omnibus a disparu, mais son austérité, son inconfort sont resté vivants dans mon souvenir. Il symbolisait bien la préparation nécessaire aux dures joies de notre métier (...) et je me souviens d'y avoir appris trois ans plus tard, sans que dix mots eussent été changés, la mort de pilote Lécrivain, un des cent camarades de la ligne. »⁷⁶

L'emploi du je se fait de plus en plus récurrent dans le premier chapitre du roman, le sujet parlant fait recours à ses souvenirs en employant la forme verbale : me souviens et de démonstratif « ce » pour renvoyer au moment de la narration.

Le recours au système du discours est coupé par le sujet parlant au niveau du second chapitre de notre corpus. Nous constatons qu'il entreprend la narration des

⁷⁵ Ibid, P.25

⁷⁶ SAINT Exupéry, Antoine, P.32

faits auxquels il n'a pas participé en évoquant les réalisations de ses camarades Mermoz et Guillaumet, il n'emploie plus la première personne mais plutôt la troisième :

«Quelques camarades, dont Mermoz, fondèrent la ligne française de Casablanca à Dakar, à travers le Sahara insoumis »⁷⁷ « Alors, ils jouèrent leur dernière chance, lancèrent l'avion vers le vide, rebondirent durement sur le sol inégal, jusqu'au précipice, où ils croulèrent. (...) Le lendemain, il recommençait »⁷⁸

Nous trouvons alors dans cet extrait que le sujet parlant opte pour le temps du passé « lancèrent » « jouèrent » rebondirent » et c'est bien le passé simple qui est propice dans ce cas car l'émetteur aborde les aventures de ces camarades qu'ils ont vécu des années avant qu'il ne prenne l'initiative de les raconter. Nous constatons aussi qu'il emploie le « il » au lieu du « je », c'est ce qui prouve qu'il ne s'exprime plus dans le cadre du discours mais plutôt dans celui de l'histoire. Dans le même chapitre, il y a une alternance discours, histoire. En effet, après avoir raconté le dernier vol de Mermoz durant lequel il a perdu la vie, le sujet parlant reprend sa narration en manifestant sa présence par le pronom du pluriel : « Nous espérions, puis les heures se sont écoulées et, peu à peu, il s'est fait tard. Il nous a bien fallu comprendre que nos camarades ne rentreraient plus, qu'ils reposaient dans cet Atlantique Sud dont ils avaient si souvent labouré le ciel. »

Nous avons démontré déjà en haut de notre analyse discursive qu'au niveau du deuxième segment du second chapitre la tâche de raconter des faits vécus est délaissée à un personnage nommé Guillaumet, qui s'empare d'un je pour témoigner de sa propre aventure à travers le système du discours.

Au niveau du troisième chapitre de *Terre des hommes* qui s'intitule *L'avion*, il ne s'agit plus de raconter des faits vécu mais le personnage principal, qui guide la narration ne s'efface pas complètement de son discours : «Si nous croyons que la machine abime l'homme c'est que, peut-être, nous manquons un peu de recul pour

⁷⁷ Ibid,P.46

⁷⁸ Ibid,P.47

juger les effets de transformations aussi rapide que celles que nous avons subies. »⁷⁹
Tout au long de ces pages, il manifeste sa présence par le *nous* sans pour autant utiliser des temps du passé car il adopte le système verbal du discours.

Nous assistons ensuite, dans le reste des pages et tout au long de notre corpus à une alternance entre le discours et l'histoire, qui selon Benveniste, se réalise à partir d'un emploi différent de deux systèmes verbaux.

⁷⁹ SAINT EXUPERY, Antoine, *opcit*, P.67

Chapitre II

Les déictiques dans Terre des hommes

1- Les déictiques personnels

1-1- Le « je », représentant d'une individualité

Comme *Terre des hommes* est l'un des romans autobiographiques, et toute écriture autobiographique représente le récit d'une vie individuelle, il est certain que dans notre corpus, l'auteur affirme une certaine individualité à travers un déictique personnel qui est le *je*.

Les déictiques personnels sont aussi appelés embrayeurs comme traduction du mot shifters. Cette notion a été reprise par de nombreux linguistes dont chacun d'eux donne sa propre définition, et Georges Kleiber en propose une :

Les déictiques sont des expressions qui renvoient à un référent dont l'identification est à opérer nécessairement au moyen de l'entourage spatio-temporel de leur occurrence. La spécificité du sens indexical est de donner le référent par le truchement de ce texte.⁸⁰

D'après cette définition un déictique est référentiel, et donc le cas de ceux qui sont des déictiques personnels comme le « je » le référent ne serait que l'énonciateur. Ainsi, dans notre corpus le référent du « je » n'est autre qu'*Antoine de Saint Exupéry* dans la mesure où il s'inscrit dans le cadre du roman autobiographique.

Si le « je » est le déictique qui revient fréquemment dans notre corpus comme un pronom de la première personne, il révèle une certaine individualité de l'auteur lorsqu'il entreprend une écriture sur lui-même en créant une image individuelle plus ou moins retravaillée, sur cela Gusdorf voit que l'autobiographie « présente l'individu en ordre de parade »⁸¹ quand il entame une écriture sur sa vie il nous fournit un portrait illusoire ou plus ou moins défiguré car il est créé à partir de cette volonté de la connaissance de soi qui imprègne toute écriture autobiographique.

⁸⁰ KLEIBER, Georges, Déictiques, embrayeur, token reflexives, symboles indexicaux, etc. : comment les définir ? l'information grammaticale, 1986, P.19

⁸¹ MIRAUX Jean-Philippe, L'autobiographie, Ecriture de soi et sincérité, Armond Colin, P.33

Nous voyons que dans notre corpus il y a un amalgame harmonieux dans les rapports d'une histoire de la société et des singularités individuelles de l'auteur. En effet, toute création littéraire ne peut se détacher de la société à laquelle appartient l'écrivain quoiqu'il soit son genre. Dans le cas de *Terre des hommes*, le texte contient des réflexions sur des questions humaines comme les liens qui unissent les êtres humains dans un cadre social et surtout professionnel : « On n'achète pas l'amitié d'un Mermoz, d'un compagnon que les épreuves vécues ensemble ont lié à nous pour toujours. »⁸²

L'individualité se révèle dans notre corpus par le recours de l'auteur au « je » lorsqu'il tente d'évoquer ses souvenirs qui l'avaient marqué durant une période de sa vie : « Si je cherche dans mes souvenirs ceux qui m'ont laissé un goût durable, si je fais le bilan des heures qui ont compté, à coup sûr je retrouve celle que nulle fortune ne m'eût procurées. »⁸³ Lors de la lecture, nous avons l'impression qu'il nous rapporte sa propre expérience qui ne concerne pas quelqu'un d'autre et les vicissitudes bouleversantes par lesquelles il avait dû passer et son accident en plein désert en est le plus émouvant car c'était pour lui comme une lutte contre la mort : « Je me suis relevé, et je marche droit devant moi, toujours grelottant ! Où suis-je ? Ah ! Je viens de partir, (...) toujours agité par ce tremblement, par ce hoquet de tout le corps (...) Ce n'est pas le froid. C'est autre chose. C'est la fin. »⁸⁴

La singularité individuelle ne va pas de soi dans notre corpus, elle est entretenue par le sujet parlant comme une particularité intérieure qui s'impose par des circonstances extérieures et surtout par le fait de chercher un sens à sa vie, ainsi il est perceptible que dans ce récit de déplacement, ce changement perpétuel d'espace même s'il est conditionné par des obligations de son métier, il nous met la puce à l'oreille et nous pousse à entrevoir une certaine quête ou une méditation sur la nature de l'homme, de sa genèse et de ses liens avec autrui et le monde. Notre protagoniste ne cesse de s'interroger sur ce qui l'entoure, sur le sens de l'univers mais tout en épuisant dans son être comme un individu pour tenter de mettre un terme à sa quête.

⁸² SAINT EXUPÉRY, Antoine, *Terre des hommes*, éd. LAOUADI, P.51

⁸³ Idem.

⁸⁴ Ibid, 175

1-2- Le « nous », représentant d'une collectivité

Les déictiques personnels qui désignent le sujet parlant ne se résument pas dans le « je » mais ils englobent aussi le « nous ». Ce dernier se définit comme un pronom personnel désignant la première personne du pluriel en représentant un groupe dont appartient celui qui parle. Néanmoins, cette simplicité de définition pose un certain problème de référence sans pour autant se détacher de sa valeur qui est la collectivité.

Cet aspect collectif qui recouvre le « nous » réside dans sa jonction d'un « je » et d'un « non-je »⁸⁵ cela veut dire qu'il ne réfère pas à des objets identiques tout en renvoyant au sujet parlant.

Le « nous » comme pronom personnel du pluriel renvoie à deux catégories ou deux groupes distincts dans lesquels se trouve celui qui parle :

-Une catégorie englobant le sujet parlant, celui à qui il s'adresse : le « tu » et également d'autres personnes : le « il », c'est un nous inclusif.

-Une catégorie qui regroupe le sujet parlant et quelques autres personnes mais qui rejette l'interlocuteur, c'est un nous exclusif.

Parfois, il ne nous est pas évident de distinguer ces deux types de « nous », dans *Terre des hommes* seulement lorsqu'il s'agit du nous exclusif qui comporte une troisième personne il est généralement accompagné d'un syntagme nominal : « Mais loin d'être irrités, nous éprouvâmes, Néri et moi, une vaste et soudaine jubilation. »⁸⁶ Dans cet exemple, il s'agit d'un nous exclusif car il désigne le personnage –narrateur qui est le sujet parlant et un autre personnage qui est Néri tout en excluant le « tu » ou le « vous » qui se rapportent à l'interlocuteur.

Cependant, il arrive que dans un seul texte littéraire nous trouvons que l'auteur fait usage des deux types de ce pronom pluriel comme c'est le cas de notre corpus car dans certains de ses extraits *Antoine de Saint Exupéry* fait recours au

⁸⁵ BENVENISTE, Emile, problème de linguistique générale, Guallimard, P.252.

⁸⁶ SAINT EXUPÉRY, Antoine, opcit. P.41

« nous inclusif » qui prend compte du lecteur pour le relier avec le « je » et le « il » qui composent ce type de nous :

C'est peut-être pourquoi le monde d'aujourd'hui commence de craquer autour de nous. Chacun s'exalte pour des religions qui lui promettent cette plénitude. Tous, sous les mots contradictoires, nous exprimons les mêmes élans. Nous nous divisons sur des méthodes qui sont les fruits de nos raisonnements, non sur les buts : ils sont les même.⁸⁷

Comme le montre l'exemple cité ci-dessus, notre auteur diversifie l'emploi du pronom pluriel « nous » car cette fois-ci l'interlocuteur de l'énonciation se trouve concerné par les propos tenus. Nous voyons qu'*Antoine de Saint Exupéry* regroupe dans un « nous inclusif » le « je » qui le représente, le « tu » qui représente le lecteur, et le « ils » qui représente tout les êtres humains du monde entier quelque soit leur race ou leur religion et il accentue cet usage par le mot « tous » comme un moyen explicite d'unifier les composants du « nous ».

Dans notre corpus, c'est le nous exclusif, celui qui exclut le lecteur, qui prédomine car il se compose d'un « je » qui renvoie à *Antoine de Saint Exupéry* lui-même et de Guillaumet, Mermoz, Néri, Prévot, ses camarades de ligne, et tous les aviateurs de la Société Latécoère, enfin un groupe qui a véritablement existé et participé dans le changement et l'évolution du progrès technique car ils se sont bien jetés corps et âme, comme de véritables héros, au vif du danger dans le simple et l'honorable but de servir l'être humain.

C'est dans ce nous exclusif que se déploie cette valeur de « collectivisation » qui est bien concrète dans *Terre des hommes* car le personnage principal s'y trouve l'émetteur et l'auteur lui-même. A partir d'une écriture de soi, il représente le groupe auquel il a appartenu durant un moment de sa vie, quand il parle de son vécu il ne tarde pas à évoquer celui de ses camarades aussi comme d'une collectivité par le

⁸⁷ SAINT EXUPÉRY, Antoine, *Terre des hommes*, ed, LAOUADI, P.200

biais du pronom pluriel. Cela apparaît dans des extraits dans lesquels il évoque son métier :

Si nous croyons que la machine abîme l'homme c'est que, peut-être, nous manquant un peu de recul pour juger les effets de transformations aussi rapides que celles que nous avons subies (...) Tout a changé si vite autour de nous : rapports humains, conditions de travail, coutumes. Notre psychologie elle-même a été bousculée dans ces bases les plus intimes. Les notions de séparation, d'absence, de distance, de retour.⁸⁸

Cet exemple que nous venons de citer est la meilleure illustration d'un « nous exclusif » qui représente la collectivité dont *Antoine de Saint Exupéry* est considéré tel un porte-parole car il est, comme nous l'avons démontré, le principal émetteur.

1-3 - Le « tu » entre personnage et destinataire

Un autre déictique personnel que nous retrouvons souvent dans les interactions réelles ou fictives et qui est une marque infaillible de la présence du destinataire, c'est le pronom « tu ». Il constitue alors avec le « je » les véritables participants dans une communication en tant qu'interlocuteurs. Selon E. Benveniste, l'un renvoie à l'énonciateur et l'autre au co-énonciateur et la présence de l'un suggère la présence de l'autre.

Le fait de trouver un « tu » dans une énonciation laisse penser que celui qui parle manifeste sa présence, D. Maingueneau voit que « pour être « je », il suffit de prendre la parole, tandis que pour être « tu », il est nécessaire qu'un « je » constitue quelqu'un d'autre en « tu ».

Dans un texte littéraire la présence des interlocuteurs se fait de deux manières, la première consiste à laisser paraître des marques qui renvoient à l'auteur comme énonciateur et au lecteur comme destinataire. La seconde consiste à mettre des personnages du texte en interaction.

⁸⁸ SAINT EXUPÉRY, Antoine, *op.cit.*, P.67-68

Dans *Terre des hommes*, nous ne trouvons pas la trace d'un « tu » explicite qui désigne le lecteur sauf que cela ne veut dire qu'il n'existe pas une situation d'énonciation dont l'auteur et le lecteur sont principaux actants.

Nous trouvons dans quelques extraits de notre corpus que l'énonciateur emploie le déictique « tu » de façon esthétique et très littéraire en prenant l'eau pour une personne vivante en chair et en os, à qui il s'adresse et qu'il suppose l'entendre :

Eau, tu n'as ni goût, ni couleur, ni arôme, on ne peut pas te définir, on te goûte sans te connaître. Tu n'es pas nécessaire à la vie : tu es la vie (...) Tu n'accepte point de mélange, tu ne supportes point d'altération, tu es une ombrageuse divinité... Mais tu répands en nous un bonheur infiniment simple.⁸⁹

Lors de leurs jours passés en plein désert sans savoir où aller et surtout comment communiquer à leurs camarades l'endroit où ils ont fait la chute, le personnage principal et son mécanicien étaient sur le point de crever juste quelques minutes avant qu'ils ne soient sauvés grâce à l'eau, la substance tant convoitée au désert et dont le manque leur avait causés des souffrances immenses. Nous avons l'impression qu'Antoine de Saint Exupéry fait recours à un tutoiement surprenant en évoquant le moment de ce retour à la vie, vu qu'ils étaient à deux doigts de la mort, en marquant ainsi sa présence dans son propre discours par ce déictique.

Dans l'ensemble de notre corpus, le « tu » en tant que personnage ne se fait pas vraiment récurrent et cela est dû au fait que les interactions des personnages sont bien moins nombreuses. Lors de ce moment de secours, l'émetteur s'adresse au Bédouin qui leur avait apporté l'eau :

Quant à toi qui nous sauves, Bédouin de Libye, tu t'effaceras cependant à jamais de ma mémoire. Je ne me souviendrai jamais de ton visage. Tu es l'Homme et tu m'apparais avec le visage de tous

⁸⁹ SAINT EXUPÉRY, Antoine, *Terre des hommes*, ed. LAOUADI, P. 185

les hommes à la fois (...) Tu es le frère bien aimé. Et, à mon tour,
je te reconnaitrai dans tous les hommes.⁹⁰

Ce recours au « tu » se voit comme une marque de présence du sujet parlant et ce brusque tutoiement fait à l'égard du bédouin est un signe de reconnaissance de la part de l'auteur qui peut-être n'avait pas l'occasion de le lui témoigner le jour où il les a réellement sauvés car le récit de cette aventure en plein désert se termine sur ces paroles : « Tu m'apparais baigné de noblesse et de bienveillance, ce grand seigneur qui a le pouvoir de donner à boire. Tous mes amis, tous mes ennemis en toi marchent vers moi, et je n'ai plus un seul ennemi au monde. »⁹¹ Nous voyons aussi qu'il s'adresse à ce Bédouin par en employant le déictique « tu » pour le traiter ainsi comme un ami en oubliant toutes ces différences de race et de culture qui les séparent pour donner un exemple sur les valeurs humaines.

⁹⁰ Ibid,P.185-186

⁹¹ SAINT EXUPERY, Antoine opcit.P.186

Conclusion générale

Dans ce présent travail nous avons essayé de faire une étude discursive plus ou moins générale qui prend en compte la forme et le sens véhiculé dans notre corpus. Nous avons fait recours à des approches qui sortent de la linguistique à fin d'assimiler de plus près les instances énonciatives et les particularités du système discursif qui se fait présent dans un roman autobiographique.

Cette étude nous a permis d'aboutir au fait que *Terre des hommes* exploite divers expériences déjà vécues par son auteur dans la mesure où celui-ci a laissé extérioriser ses souvenirs à travers une activité discursive qui, loin de se ranger dans le rang de l'oral, se concrétise par le biais de l'écriture de soi. En effet, *Antoine de Saint Exupéry* y rapporte des événements importants comme son entrée à la Société Latécoère en 1926, ses premiers voyages assurant les transports postaux, l'aventure presque légendaire de Guillaumet dans la cordillère des Andes, le crache de son avion en plein désert libyen, mais ce qui compte le plus, c'est la transposition artistique, littéraire et discursive qu'il en avait fait.

Toutes ces expériences et aventures sont repérables dans les biographies consacrées à *Antoine de Saint Exupéry*, ou bien dans l'histoire de l'aviation, ce qui n'a pas empêché l'écrivain d'en faire un moteur d'une œuvre fortement originale, pleine de méditation sur les valeurs et la condition humaine, en les rassemblant en créant un hybridisme discursif et narratif. Comme notre étude nous a fait aboutir au fait que *Terre des hommes* entremêle le discours du sujet parlant, où celui-ci manifeste de manière explicite sa présence, et histoire où il s'efface pour raconter les aventures de ses camarades ou encore plus pour faire des réflexions philosophiques liées les unes aux autres de manière cohérente par la présence discursive et méta-discursive du personnage-narrateur.

Notre analyse discursive nous a éclairés sur des instances énonciatives que l'auteur a mises en œuvre, sur leur signification. Nous avons donc trouvé dans la lignée des actants d'énonciation, l'énonciateur principal qui guide la suite des événements dans notre corpus est comporte un double aspect : un énonciateur auteur

qui est lui-même le personnage principal. L'instance de locuteur quant à elle renvoie à tout personnage qui prend la parole de manière directe lors d'une interaction.

Nous devons toutefois préciser que notre travail est loin d'être une analyse exhaustive ou une étude complète, bien au contraire, il reste des pistes inexplorées et des interprétations des énoncés suite à des lectures, sûrement différentes de la notre car un texte littéraire et tout précisément un texte éxupérien propose plusieurs significations, et un travail de recherche ne pourra jamais être fini.

Pour conclure, nous pouvons dire que cette étude restera pour nous une expérience très intéressante et enrichissante dans la mesure où elle a apporté un tout petit peu d'éclaircissement à l'œuvre. En effet, en analysant *Terre des hommes*, nous avons pu cerner la structure hybride de l'œuvre qui oscille entre le discours et l'histoire et accéder à la pensée humaine de l'auteur, à sa quête permanente de soi et de sens en faisant ses propres méditations sur le monde et sur sa relation avec l'Homme.

Bibliographie

I- Ouvrages théoriques

1- Ouvrages cités

- ADAM Jean-Michel, *Elément de linguistique textuelle*, édition, Mardaga, 1995.
- BENVENISTE, Emile, *Problème de linguistique générale II*, Paris, Guallimard, 1966.
- MAINGUENAU, Dominique, *Le discours littéraire, Paratopie et scène d'énonciation*, Armand Colin, Paris, 2004
- MAINGUENAU, Dominique, *Le contexte de l'œuvre littéraire, Énonciation, écrivain, société*, Paris, Dunod, 1993.
- MIRAUX, Jean-Philippe, *L'AUTOBIOGRAPHIE, Écriture de soi et sincérité*, 3eme édition, ARMAND COLLIN, 2005-2009
- ONO, Aya, *La notion d'énonciation chez Emile Benveniste*, Lambert-Lucas, Limoge, 2007.
- Philippe LEJEUNE, *Le Pacte autobiographique*, nouvelle édition augmentée, Edition du Seuil, Paris, 1975-1996.
- REBOUL et MOESCHLER, *Pragmatique du discours, de l'interprétation de l'énoncé à l'interprétation du discours*, Armand Colin, Paris, 1998,
- ROSIER, Laurence, *Le discours rapporté en français*, ed. OPHRYS, 2008.
- SARFATI, George Elia, *Éléments d'analyse du discours*, Armand Colin, Paris, 2007-2009
- WINDISCH, Ulli, *PENSÉE SOCIALE, LANGAGE EN USAGE ET LOGIQUE AUTRE*, édition L'Age d'Homme.

2- Articles et autres travaux cités

- AUTHIER-REVUZ, Jaqueline, *Repère dans le champ du discours rapporté*, L'information grammaticale, 1993, volume 56, N1.
- ALIN, Rabatel. *Retour sur les relations entre locuteurs et énonciateurs Des voix et des points de vue.*
- ALIN, Rabatel, *Les représentations de la parole intérieure, Monologue intérieur, discours direct et indirect libres, point de vue.*
- BANKOV, Dimitri, *Le discours direct : un moyen de cohésion textuelle particulier*, L'information grammaticale, 1993, volume 57.
- BAUVARIE, Mounga, *Les procédés de modalisation dans l'œuvre romanesque de Jules verne.*
- BAUVARIE, Mounga *De la portée illocutoire du discours rapporté dans la presse écrite camerounaise*, revue électronique internationale de science du langage.
- BANKOV,Dimitri, *Le discours direct : un moyen de cohésion textuelle particulier*, L'information grammaticale, 1993, volume 57.
- FREDERIC,Madeleine, JAUMAIN,Serge, *Regards croisé sur l'histoire et la littérature acadiennes*, éd P.I.E.Peter-Lang.
- Habert,Benoit, *énonciation et argumentation : Oswald Ducrot*, 1982, volume 5,N1.
- KLEIBER,Georges, *Déictiques, embrayeur, token reflexives, symboles indixicaux, etc. : comment les définir ?* L'information grammaticale, 1986.
- MAINGUENAU. Dominique, *Hyper énonciateur et parti citation.*

- Oswald Ducrot E.H.E.S.S. Paris, *Quelques raisons de distinguer locuteur et énonciateur*.
- SOMOLINOS, Amalia Rogriguez, *énonciation et discours rapporté dans les fables de la Fontaine*.

II- Mémoires et thèses

- CHARIF, Souad, L'écriture en fragment et l'ambigüité discursive dans « Comme un bruit d'abeille » de Mohammed Dib, 2009-2010.
- SADI, Nabila, L'expression de l'identité dans le roman « Tafrara » de Salem Zenia, 2011.

III- Sitographie

[http://www.hum.au.dk/romansk/polyfoni/Polyphonie III/Oswald Ducrot.htm](http://www.hum.au.dk/romansk/polyfoni/Polyphonie_III/Oswald_Ducrot.htm)

http://www.memoireonline.com/01/08/873/m_procedes-modalisation-oeuvre-romanesque-jules-verne-michel-strogoff6.html

[http://www.hum.au.dk/romansk/polyfoni/Polyphonie III/Oswald Ducrot.htm](http://www.hum.au.dk/romansk/polyfoni/Polyphonie_III/Oswald_Ducrot.htm)

http://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_2004_num_38_156_967

http://www.memoireonline.com/01/08/873/m_procedes-modalisation-oeuvre-romanesque-jules-verne-michel-strogoff6.html

https://books.google.dz/books?id=6xvgoHKLcTIC&pg=PA39&lpg=PA39&dq=le+social+dans+l%27%C3%A9nonc%C3%A9&source=bl&ots=P8C1r1ySeY&sig=PArMFfFJtF8UGUGQHdYdqWp0YbcQ&hl=fr&sa=X&redir_esc=y#v=onepage&q=le%20social%20dans%20l%27%C3%A9nonc%C3%A9&f=false

http://www.persee.fr/doc/hispa_0007-4640_2005_num_107_1_5224#hispa_0007-4640_2005_num_107_1_T1_0144_0000

Résumés

Résumé

L'œuvre d'Antoine de Saint Exupéry, bien qu'elle soit généralement autobiographique, représente un champ privilégié pour la présence du système discursif que nous avons fait l'objet de notre recherche. Nous avons donc fait une analyse des instances énonciatives qui se trouvent dans Terre des hommes en se basant principalement sur des théories de la linguistique qui nous ont aidé à cerner la forme et le fond de notre corpus.

Abstract

The artwork of Antoine de Saint Exupéry, although generally autobiographical, is a privileged field for the presence of a discursive system that we studied in this research. So we have done an analysis of enunciative instances that are found in « Terre des hommes » based on theory of linguistics that helped us to identify the form and the background of our corpus.